

NOVEMBRE
1974
N° 139

LUMIERES DANS LA NUIT

17° ANNÉE
LE N° 3F50

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ **LES ÉVÈNEMENTS D'ORIGNY-
EN-TIERACHE ET DE FOIGNY
(Aisne)** (p. 9)

■ **LA MESURE EN UFOLOGIE**
(p. 22)

■ **CI-DESSUS :
CONTACT AVEC LES
UFONAUTES A WAR-
NETON (Belgique)** (p. 3)

■ **NOUVELLES RÉCENTES** (p. 26)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : L'ENVERS DE LA MEDAILLE.
ATTERRISSAGE A WARNETON, par MM. BAZIN, BIGORNE, BOIDIN.
- PAGE 7 : ROUMANIE, ITALIE.
- PAGE 8 : PEROU - ESPAGNE, par MM. DARNAUDE et BAILON.
- PAGE 9 : LES EVENEMENTS DE FOIGNY et D'ORIGNY-EN-THIERACHE, par MM. CHAPPAT, FOURTOUIL et BIGORNE.
- PAGE 12 : SURVOL A BILLY-BERCLAU, par J.-L. LORENZO.
- PAGE 14 : INFORMATIONS ET ENQUETES, de M. TYRODE.
- PAGE 16 : INFORMATIONS VAROISES, par M. CESA.
- PAGE 17 : INFORMATIONS DE NOS LECTEURS.
- PAGE 20 : EFFETS DES MOC SUR LES ANIMAUX, par GORDON CREIGHTON.
- PAGE 22 : LA MESURE EN UFOLOGIE, par René OLLIER.
- PAGE 26 : NOUVELLES RECENTES, par F. TORDJMAN.
- PAGE 27 : IMPORTANTE NOUVELLE - COMMUNIQUES.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 46 F — de soutien : 55 F
- B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 35 F — de soutien : 42 F

ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

« VUES NOUVELLES » remplace désormais nos « Pages Supplémentaires » ; parution trimestrielle sur 20 pages (Janvier, Avril, Juillet, Octobre). Le premier numéro est sorti en octobre 74, exceptionnellement sur 28 pages, afin que nos lecteurs abonnés aux « Pages Sup. » reçoivent bien les 60 pages dans l'année, comme prévu lors de leur souscription. L'an prochain 80 pages au lieu de 60 annuellement.

L'envers de la médaille

La visite de M. Gayral, notre dévoué enquêteur de Muret, venu m'apporter deux moulages en plâtre (impressionnant) de deux des 223 trous laissés par un engin survolant un champ à Salvétat (Hte-Garonne) a été l'occasion de mettre en évidence un aspect des choses dont on ne se rend généralement pas compte, pour la seule raison que les faits restent ignorés et pour cause...

On a l'habitude de se gausser des témoins crédules, ou fanatiques de la soucoupe, pour qui Sirius ou Vénus sont à l'évidence des OVNI, ou qui font des méprises sensationnelles avec des objets divers. Le tort, qu'ils font (de bonne foi) est immense, c'est le lot de tous les phénomènes inexplicables.

Mais ce qu'on ne connaît pas ce sont les observations insolites pour lesquelles le témoin trouve une explication naturelle qui le satisfait et il n'éprouve plus dès lors le besoin d'en parler, sinon à l'occasion d'une conversation pour dire que lui aussi a vu un jour quelque chose mais qu'il ne prend pas, lui, des vessies pour des lanternes.

Deux faits pour illustrer ce genre d'observations soi-disant explicables. L'un de ces témoins voit une nuit deux boules lumineuses dans le ciel allant à la rencontre l'une de l'autre. Elles s'acco-

lent, restent un moment ensemble, puis se séparent, allant chacune de son côté. Il explique : ce sont deux avions en vol qui venaient se ravitailler. Il est satisfait, ce qu'il a vu est normal et naturel.

Un autre explique : oui, j'ai déjà vu des lumières dans le ciel, mais ce n'était rien. Un soir j'ai vu un « satellite » qui passait et qui a rencontré une « étoile ». Il y est resté dedans un moment puis il est reparti continuant sa route. Pour celui-là le fait aussi était naturel, et il en a parlé parce qu'on insistait, mais pour lui le fait était classé : Voyons ! un satellite qui rencontre une étoile et qui y demeure un instant avant de repartir, quoi de plus normal !

Ces faits là bien entendu ne seront jamais connus, mais ils montrent que beaucoup de témoins ne se posent pas trop de questions ou qu'ils trouvent une explication rassurante pour un phénomène qui ne l'est pas.

Ils montrent que les naïfs existent des deux bords : parmi ceux qui voient des soucoupes partout, et parmi ceux qui ne veulent pas y croire. La crédulité ou l'incrédulité sont des attitudes bien partagées. Je pense qu'il était bon de le souligner. L'une compense l'autre, même s'il n'y a que la première qui est mise en évidence parce que c'est la seule qui est connue.

F. Lagarde

ATERRISSAGE A WARNETON (Belgique) CONTACT AVEC LES UFONAUTES

LES 7 JANVIER ET 6 JUIN 1974

Enquête de MM. BAZIN (père et fils), BIGORNE et BOIDIN

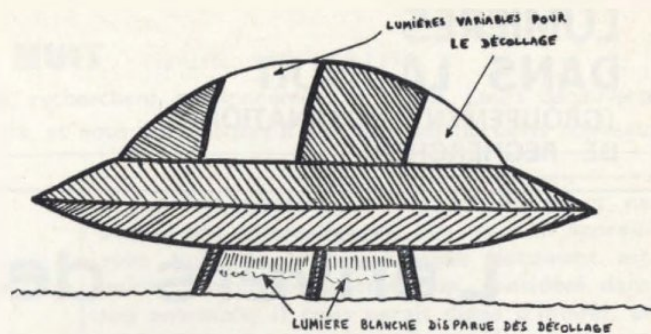
Lundi 7 janvier 1974, M. X..., 31 ans, roule dans son Ami 6, venant de Comines (Belgique) et allant vers Warneton, commune frontière franco-belge. Il est environ 20:40 et il est presque arrivé à Warneton ; la route est humide car il a plu récemment, le ciel est étoilé et le vent pratiquement nul. Il y a un beau clair de lune (PL le 8). L'appareil auto-radio Schneider à cassettes fonctionne. Le véhicule roule à allure modérée : 60-70 km/h.

Soudain les phares de la voiture s'éteignent et pratiquement simultanément le moteur s'arrête après quelques ratés. La radio de bord devient muette à son tour. Surpris M. X... met sa voiture au point mort et elle roule encore un peu pendant une centaine de mètres (à cet endroit la



route marque une déclivité de 4 à 5 %) avant que son propriétaire ne l'immobilise avec le frein à main. Bon mécanicien auto, il pense à un fusible « hors service » et une fois la voiture arrêtée s'apprête à sortir pour tenter de se dépanner ; il a la main gauche sur la gâchette d'ouverture de la porte, côté pilote, et s'appuie légèrement de la main droite sur le siège passager pour faciliter sa sortie. Il n'achève pas son geste : tournant très légèrement la tête du côté droit, il aperçoit à travers la vitre de la portière, dans le champ bordant en légère surélévation, la route à cet endroit, quelque chose à environ 150 m de lui. Il pense d'abord à une charrette de foin, puis aperçoit des zones de lumière blanc orangé sur cet objet, et remarque enfin que celui-ci est posé sur trois pieds. Quelques secondes supplémentaires d'examen lui permettent de réaliser qu'il ne se trouve pas devant une charrette de foin, mais en présence d'un objet inconnu dont la forme, rappelant celle d'un casque de « Tommy », se découpe légèrement sur l'horizon. Puis autre chose attire son attention.

Par l'extrême gauche du parebrise, il voit dans le champ, deux silhouettes à environ une trentaine de mètres de sa voiture. Un fermier et son fils, pense-t-il. Mais très vite il réalise que ces deux étranges bonshommes n'ont rien à voir avec l'agriculture. Ils marchent vers la voiture du témoin, d'une démarche rigide et lente, s'arrêtent à une quinzaine de mètres, puis après quelques secondes, reprennent leur progression vers la voiture. Le témoin peut alors mieux les détailler : l'un d'eux, le plus petit, a l'apparence d'un bonhomme « Michelin » mais avec les anneaux à peine marqués, la tête coiffée d'un casque rond, muni d'un hublot assez grand, qui laisse voir une grande partie du visage ; il tient à la main droite un objet bizarre (assez court, comme une courte et grosse règle dont le bout est pointu et pyramidal), un peu de la façon dont on tient un pistolet, et le braque en direction de la voiture. Le second bonhomme, légèrement plus grand que son compagnon (1,20 m/1,30 m) marche un peu en avant de ce dernier. Sa silhouette est différente. La tête est coiffée d'un casque cubique dont les parois sont opaques, sauf celle de devant qui est transparente comme du verre, et laisse voir un visage étrange (ils ont un visage identique, comme deux jumeaux) : la tête en forme de « poire renversée », teint légèrement grisâtre, uniforme, deux yeux parfaitement ronds, comme des billes d'agate, légèrement enfoncés par rapport au reste du visage, dans ce qui pourrait rappeler le creux de l'orbite d'un visage humain, avec une arcade sourcilière à peine accusée. Le nez est petit et apparaît en faible relief sur le visage ; la bouche n'est qu'une fente horizontale sans lèvres apparentes, et lorsque cet être a ouvert la bouche à un moment donné, le témoin n'a vu ni langue, ni dents. Dans le casque cubique, sous le menton de l'être une « boîte » rectangulaire noire. La combinaison est gris métallisé mat et semble être faite d'une seule pièce du ras du casque au bout des doigts, et jusqu'aux chaussures incluses. Les deux êtres continuent de s'approcher et



WARNETON (BELGIQUE) 7 JANVIER 1974

le témoin peut confirmer ces détails et en ajouter d'autres, en particulier les chaussures qui sont grosses et pointues. Au-dessus du casque cubique, il y a une espèce de tube qui rappelle l'existence d'un appareil respiratoire (?) ou d'une poignée. La silhouette de l'humanoïde au casque cubique est très différente de celle de son compagnon : légèrement plus grand que lui, il a de surcroît, une carrure athlétique, épaules larges, hanches étroites, façon « toréador », ceinture noire à la taille avec un ovale lumineux presque rond, plutôt phosphorescent, à la place habituelle de la boucle d'une ceinture. Une espèce de sangle noire oblique, du type baudrier, va de sa ceinture à son épaule gauche. Partant de la base de son casque, une alignée de quelques boutons — ou supposés tels par le témoin — apparaît. Les deux « ufonautes » ont des bras très longs, les mains descendent à un niveau situé légèrement en-dessous des genoux.

Ce qui a permis à M. X... d'observer avec précision les visages des êtres, est le fait qu'à l'intérieur des casques il y avait une lumière douce, uniforme (qu'il a rapprochée de celle sise à la ceinture) ne semblant pas se diffuser à l'extérieur. Peu après que les êtres aient repris leur marche vers le témoin, et qu'ils se soient arrêtés très près du fossé, M. X... ressentit un léger choc à l'arrière de la boîte crânienne au niveau du crâne ; puis immédiatement après ce « choc », il a entendu (toutes portes de la voiture fermées) mais pas par l'oreille, précise-t-il, un son grave, modulé, dont l'intensité croissait sensiblement. Précisons de nouveau que les êtres étaient arrêtés à 4 m environ de la voiture du témoin toujours figé par la peur et le stupeur. Avant que ce coup et ce son surviennent, l'être au casque cubique avait ouvert la bouche comme pour parler : aucun son ne fut alors perçu. Quelques secondes après vint le choc et le son modulé, mais l'être en question avait alors la bouche refermée.

Dès le début de son observation le témoin a pu apercevoir un troisième être, ayant une apparence identique au bonhomme « Michelin » déjà décrit, et resté à faible distance de l'OVNI. Pendant toute l'observation et jusqu'au moment du départ de l'OVNI il ne quitta pas sa position « de faction ».

Revenons aux deux ufonautes arrêtés au bord du champ ; le tête-à-tête avec le témoin dura un temps qu'il est difficile d'estimer (les secondes sont plutôt longues en pareil cas !) A un certain moment une sorte d'objet assez petit, de forme ovale et luminescent est tombé de la gauche et à hauteur de la ceinture noire de l'être au casque cubique, qui n'a pas semblé s'en apercevoir ou s'en inquiéter. Il n'a pas été possible de retrouver cette « chose », si tant est qu'elle fût matérielle, car plus de deux mois et demi se sont écoulés entre l'observation et la connaissance de ce témoignage (mutisme du témoin par peur du ridicule et des ennuis). Entre temps le champ a été retourné par l'exploitant qui ignore ce qu'il s'est passé.

Le tête-à-tête est brusquement perturbé. Subitement les deux êtres ont tourné la tête, d'un mouvement parfaitement synchronisé, vers leur gauche, regardant derrière la voiture du témoin. Le son grave modulé s'est arrêté sans choc à la tête, alors que les deux humanoïdes, d'un mouvement toujours parfaitement synchronisé, font un demi-tour sur leur gauche, semblant pivoter sur un pied (à la militaire), tournent le dos au témoin (qui ne remarque rien d'autre concernant leur description, si ce n'est la continuation du boudier noir qui, redescendant du haut du dos, vient rejoindre la ceinture noire) et repartent à vive allure vers l'OVNI. Déplacement quasi-humain, les genoux pliant, les jambes se mouvant normalement, sauf que maintenant lors de leur départ, ils ne semblaient nullement gênés par la terre humide et collante du champ, comme s'ils marchaient en fait très aisément sur un sol dur avec leurs chaussures grosses et pointues.

Le trépied de l'OVNI disparaît — le témoin ne se souvient plus de la façon dont les êtres ont réintégré leur « engin » — puis il se soulève d'environ 50 cm et après 3 à 4 secondes d'immobilité monte à l'horizontale, suivant une trajectoire faisant un angle de 60/70°, pour disparaître à la vue du témoin. Ce dernier, au moment où l'objet s'apprêtait à partir, après avoir escamoté son trépied, a aperçu dans son rétroviseur la lueur blanche des phares d'une voiture belge qui s'approchait, et, en raison d'une tension nerveuse bien compréhensible qui se relâche brusquement, s'affala sur son volant pendant quelques instants, avec une sensation indicible de soulagement, se demandant s'il n'avait pas rêvé ou été victime d'une hallucination particulière. Pendant ce temps la voiture belge continue de s'approcher et s'immobilise tous phares allumés devant celle du témoin. L'automobiliste belge descend de sa voiture et va ouvrir la portière où est restée crispée la main gauche du témoin, affalé sur son volant. Ce dernier reprend ses sens et l'automobiliste lui demande : « Vous ont-ils fait du mal ? » Ce à quoi le témoin répond : « Vous les avez vus aussi ? ». Il les a vus et son moteur a eu des ratés, mais pas d'extinction de phares. Le Belge renartit et le témoin dont les phares et l'appareil radio refonctionnaient, put relancer son moteur après quelques sollicitations de son démarreur. Il rentra chez lui à allure rapide.

Notons que l'automobiliste belge dit au témoin (qui est Français !) qu'il reviendrait avec des amis pour rechercher des traces éventuelles de l'atterrissage. S'ils en trouvaient, l'affaire serait mise au grand jour, sinon ils laisseraient tomber. Il prit l'adresse du témoin. N'ayant plus de nouvelles, notre témoin suppose que les Belges n'ont rien trouvé.

Voici quelques détails sur le comportement de l'objet pendant toutes les phases de cette observation, jusqu'au moment du départ.

Dimensions estimées : Hauteur : 2,50 m à 3 m en partant du sol. Largeur : 7 à 10 m.

Aucune structure apparente hormis le renflement supérieur. Pas de changement de forme.

Succession des différentes couleurs :

- a) blanc orangé ; b) bleu (dard d'un chalumeau) ;
- c) rougeâtre (grenat sale) ; d) bleu électrique définitivement, jusqu'au départ.

A partir du moment où les ufonautes sont repartis rapidement vers l'OVNI, le bleu s'est mis à pulser comme le giro d'un car de police. Toutes ces transformations de couleurs se sont effectuées dans les surfaces qui étaient blanc orangé au début de l'observation. Ces luminosités variables ne se diffusaient pas vers l'extérieur. La seule lumière qui éclairait vraiment, se situait sous l'objet, paraissait venir de l'intérieur, et éclairait une zone située entre le trépied de l'objet. Cette lumière blanche disparut au moment du décollage.

Pendant toute la durée de l'observation, l'objet ne s'est pas déplacé au sol et n'a pas changé de forme : uniquement des changements de couleurs. Durée totale de l'observation estimée à environ 20 mn par le témoin qui ne portait pas de montre, mais qui a pu en faire l'estimation de durée en raison du retard de sa rentrée chez lui ce soir-là.

Malgré la proximité de certaines habitations, rien n'a été remarqué. Les personnes interrogées répondirent regarder la TV à cette heure-là, mais ne se souviennent plus s'il y eut ou non parasitage de leur appareil.

L'appareil radio à cassette, à bord du véhicule du témoin est resté perturbé dans son fonctionnement après cette aventure.

Après l'observation, le témoin et son épouse se rendirent compte que leur appareil fonctionnait mal : il était récent et marchait impeccablement, mais maintenant, il fallait au départ le « chauffer » plus fort, et les émissions étaient perturbées par des sortes de parasites et des bruits de fond.

Après examen par un spécialiste voici brièvement les constatations : « Il semblerait qu'après le 7 janvier (ou plutôt que le soir du 7) le fil Rpl (6/10), conducteur isolé, ait fondu ; avant cette date l'appareil récent fonctionnait normalement ».

Cet auto-radio a alors été confié à un revendeur de la marque (appareil sous garantie). Le dépanneur a :

- changé le fil Rpl
- monté un néon qui fera office de fusible entre le point chaud de l'antenne et la masse du récepteur
- réaligné tous les bobinages accord et oscilateurs GO, sans toucher aux PO, qui, apparemment, n'auraient pas bougé.

Notons aussi que ce dépanneur a conclu à une panne bizarre et a demandé au témoin s'il était passé ou s'il s'était arrêté à proximité immédiate d'une centrale électrique... Pas de réponse du témoin !

Il est très curieux de constater que l'« effet nocif », est entré par l'antenne et que les transistors HF et MF n'ont pas été endommagés.

Pour ce qui est de la perte de puissance, le réparateur a prétexté une histoire de potentiomètre ; cela n'est pas valable car : lors de la manœuvre du potentiomètre on n'entend aucun crachement dans le HP. La cause du manque de puissance vient des transistors de puissance, et particulièrement d'un seul.

Apparemment, le système lecteur de cassette n'a pas été endommagé.

Le gain de l'étage final a été diminué, et cela n'a pas entraîné de distorsion : c'est anormal. Il semblerait que c'est la structure du transistor qui a été modifiée (réaction asymétrique à l'ohmmètre, aux jonctions d'un des transistors).

Il n'a pas été possible d'approfondir ces problèmes (volontés du témoin, à respecter) et le diagnostic a été effectué directement dans le véhicule.

Il n'a été trouvé aucune résistance ou capacité semblant anormale. Les tensions et le préampli sont corrects. ».

Une cassette était dans l'appareil, mais non mise sur écoute. Elle fera elle aussi l'objet d'un examen sérieux.

Des recherches sont en cours pour retrouver l'automobiliste belge qui arriva et interrompit le « tête à tête ».

De même le champ où était posé l'engin fait l'objet d'une surveillance attentive afin de voir si les végétaux semés suivent une croissance normale.

DEUXIEME ACTE : JEUDI 6 JUIN 1974
A WARNETON (BELGIQUE)

Pratiquement 5 mois après ; deuxième contact, mais assez particulier, au même endroit que le

lundi 7 janvier 1974, même heure, mêmes circonstances, c'est-à-dire au retour de cours de perfectionnement professionnel. Le témoin avait repris ses cours ce jeudi 6 juin, pour la première fois, depuis son accident de travail, survenu en février dernier.

A cette heure, en cette saison, il fait encore bien jour ; depuis son véhicule roulant normalement, le témoin aperçoit les deux êtres (apparemment les deux mêmes qu'en janvier) postés juste au bord de la route comme deux autostoppeurs ! Comme la première fois, des ratés du moteur, mais rien du côté des phares puisqu'il fait jour. Le poste auto-radio qui fonctionne est lui aussi rendu muet. De lui-même le témoin s'arrête à la hauteur des deux êtres qui sont alors si près qu'ils pourraient toucher la carrosserie de la voiture ; mais il ne bouge pas de son véhicule : prudence et émotion...

De nouveau un petit choc derrière la tête, et un son modulé, qui s'arrête... Cela dure à peine 2 ou 3 minutes et les êtres disparaissent brutalement, comme désintégrés sans aucun bruit, ou toute autre réaction !

Quelques secondes après cette disparition instantanée des deux êtres, la radio reprit son fonctionnement, identique à ce qu'il était auparavant sans que le témoin y mette la main. Le moteur a pu être remis en marche sans difficulté et le témoin est rentré chez lui, un peu secoué par cette nouvelle rencontre, mais beaucoup moins que la première fois.

Peu de temps avant ce nouveau contact, le témoin avait été dépassé par une voiture Ford, immatriculée en Belgique, qui se trouvait alors environ à 1 kilomètre en avant, et apparemment n'a subi aucune perturbation et n'a pas vu les deux « ufonautes » postés sur le bord de la route. Il ne les a pas vus, ou peut-être n'étaient-ils pas visibles pour lui ? Par contre notre témoin a recherché lors du début de cette nouvelle rencontre, après un objet qui aurait pu se trouver dans les parages, mais en vain, il n'a vu aucun objet ou engin volant, au sol ou à proximité.

Nous croyons bon d'ajouter que nous avons mené une enquête des plus serrées auprès du témoin ; sa bonne foi ne peut être mise en doute.

Nous pouvons conclure qu'il s'est passé des événements hors du commun, hors de nos conceptions habituelles, dans la région de Warneton.

Nous ne les interpréterons pas, en nous contentant de les vérifier strictement et objectivement, et de les rapporter.

Pour nous cela représente une affaire très importante que nous allons suivre au plus près. D'autres développements peuvent être attendus...

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

ROUMANIE - ITALIE

ROUMANIE

A TIMISOARA le 4 octobre 1973, par Dimitriu Laurentiu.

A 19:40 regardant la constellation de Cepheus vers NO, environ 35-45° au-dessus de l'horizon, et à 25-35° de la méridienne locale (Timisoara 21°23 est) j'avais remarqué un objet lumineux d'un rouge brillant se déplaçant vers SO, dans ma direction, avec une vitesse augmentant progressivement, sur une ligne en courts zigzags. La luminosité faiblissait brusquement à des intervalles irréguliers. La magnitude devait dépasser celle de Vénus. En dépassant le zénith, l'objet s'arrêta vers le NO, à 75° environ au-dessus de l'horizon, et à 15-25° à l'ouest du méridien local. Il y stationna quinze minutes environ avec une luminosité affaiblie. Je n'ai perçu aucun bruit pendant les vingt-cinq minutes qu'a duré l'observation.

Regardant vers le N à 19:50, pendant que le premier objet était encore visible dans le ciel, j'avais la surprise de remarquer un nouvel « astre » blanc brillant entre les étoiles Alpha et Delta. Deux minutes après cet « astre » se met à se déplacer lentement vers l'O sur une trajectoire en courts zigzags. Au cours de son déplacement l'objet s'arrêta plusieurs fois pour vingt secondes environ, le plus long stationnement étant d'une durée d'une minute complète. Il a modifié sa luminosité dans ses stationnements. Le mouvement a duré treize minutes au cours desquelles il a parcouru la distance s'inscrivant dans le ciel entre Alpha et Delta vers l'étoile Alpha de la Girafe et la lumière disparut.

Je porte mes regards vers le lieu où stationnait le premier objet, il a disparu aussi. Fin de l'observation à 20:05.

M. Dimitriu fournit le croquis de son observation que nous ne reproduisons pas. Les astronomes que la question intéresse sauront la situer dans le ciel. Cette observation qui n'apporte rien pour la connaissance du phénomène montre cependant l'intérêt qu'il suscite partout. Peut-être également que cette observation aura été faite ailleurs, le décalage du fuseau horaire étant de deux heures par rapport au méridien de Greenwich. Il n'était que 18:40 en France au moment de l'observation.

ITALIE

Communiqué par M. Lavezzolo.

Zibido San Giacomo. 29-12-1973. Un UFO aurait été vu dans la fraction Badile de Zibido San Giacomo, c'est ce qu'affirment un enfant de 11 ans, Stefano Zannier, et ses grand-pères Alberto et Tersilia Artoli. Tous trois rentraient chez eux quand leur attention fut éveillée par un étrange objet de forme circulaire qui est resté immobile près de 40 minutes.

(Il Giorno)

MONZA. 3-4-1974. Un objet lumineux a traversé le ciel de la ville hier matin, peu après 09:00. Il y avait un beau soleil, et un photographe de Monza était monté sur la terrasse de sa maison pour

faire des panoramiques. Il avait à peine posé l'œil sur le viseur quand un point lumineux en mouvement est entré dans le champ de l'appareil. Instinctivement il pressa le bouton sans trop de conviction. La photo développée, « quelque chose » est apparu très clairement. La vitesse de l'apparition mettrait en doute l'hypothèse d'un satellite météorologique. Les « clubs ufologiques » de la région milanaise auront matière pour un débat.

(Il Giorno)

N.D.L.R. La photo publiée par le journal montre la silhouette habituelle hémisphérique du phénomène UFO.

DES NOUVELLES D'ITALIE

Transmission par M. Améglio.

TREVISE 19-11-1973.

Un fait déconcertant est survenu à la base militaire aérienne d'Istrina. Contrairement aux habitudes il est entouré d'une grande discrétion.

Il semble qu'à Istrina, on a vu deux extra-terrestres arriver et repartir sur un petit astronef. Selon ce qui en a transpiré, l'épisode aurait eu lieu la nuit, il y a quelques soirs, près d'un mirador aux alentours de la base aérienne. La sentinelle attendait la relève, et pendant qu'elle descendait l'échelle d'accès elle a aperçu à proximité, sur un pré, deux personnages entièrement habillés de blanc, pas plus haut de 1,50 m. Un peu plus loin, près d'une haie, il y avait un petit astronef, lui aussi tout blanc. Tout cela aurait été également aperçu par la deuxième sentinelle en train d'opérer la relève.

Les deux militaires sont restés sans souffle et quand les extra-terrestres sont partis avec leur engin dans un silence absolu ils ont couru au poste le plus proche où ils ont fait un compte rendu détaillé de leur incroyable observation. Une patrouille se serait rendue sur les lieux, et il paraîtrait que des traces au sol confirmeraient la présence d'un engin.

Les responsables de la base ont imposé le « top secret » et personne pour l'instant n'est disposé à admettre le fait.

Le crédit de ce récit est au compte de « Veneto Notte », 19-11-1973.

De la « Gazzetta di Mantova » du 4-12-1973 :

La nuit dernière un objet lumineux inconnu a été observé dans le ciel de GAVRIANA. Le prof. Eduard Bossoli qui voyageait vers 00:30 avec un collègue sur la route de Gavriana à Guidizzolo, a aperçu à la sortie de Gavriana une lumière étrange dans le ciel. Il put observer quelques instants un objet en forme de croissant de couleur rougeâtre-orangé.

Même journal du 16-12-1973.

Vers 21:15 beaucoup de monde a aperçu une lumière d'argent qui sillonnait le ciel de la ville à la verticale de la place d'Arco. L'objet se dirigeait rapidement O-E. Après un bref arrêt il retournait en arrière pour disparaître définitivement.

(suite page 8)

PEROU - ESPAGNE

Transmission : M. DARNAUDE

Traduction : M. BAILON

« ARRIBA », 8 novembre 1973.

BASE D'OVNIS AU PEROU.

Lima (Efe). — Une base de soucoupes volantes se trouve dans les alentours des célèbres ruines du Gran Pajatén, dans la forêt péruvienne, affirme l'agriculteur vivant dans cette zone, Fausto Alvinco Bermudez, entre San Martín et La Libertad, d'après un article du journal « Ultima Hora ».

Fausto Alvinco est aussi un guide qui connaît parfaitement la partie de la forêt qui se trouve dans la province de Mariscal Cáceres, ayant pour préfecture San Martín, au N-E de Lima. Lui et ses voisins ont affirmé que toutes les nuits ils voient d'étranges vaisseaux d'un rouge, d'un violet ou d'un vert éblouissants. Ces objets volants disparaissent derrière les montagnes de Pajatén (c'est à cet endroit que l'on pense que leur base se trouve).

La présence des OVNI fut communiquée au correspondant du journal par les habitants de la localité de Chagualvíjos et de celle de Pías qui, semble-t-il, sont tellement habitués à voir ces mystérieux objets volants, qu'ils ne leur donnent aucune importance.

ROUMANIE - ITALIE (suite de la page 7)

Notre rédaction a été submergée par les coups de téléphone des témoins.

STOP n° 1315 du 15-12-1973.

Un OVNI a été aperçu à TRADATE (Varèse) par Mlle A. Bruno voyageant avec sa mère et un ami.

« Soudain nous avons vu très haut dans le ciel une traînée semblable à celle laissée par les jets. Seulement celle-ci était verticale. — Regardez, dit ma mère, un avion tombe ! — Mais non, dit notre ami, c'est un effet de perspective, la traînée est très loin. Mais elle continuait à se prolonger vers la terre à une vitesse incroyable, et nous étions en train de plaindre les malheureux passagers, quand l'incroyable est arrivé : la trajectoire s'est subitement arrêtée et l'objet est resté immobile, tel un point lumineux, suspendu entre ciel et terre, avec encore bien marquée une traînée rougeâtre rectiligne indiquant la direction de sa trajectoire, sur la toile de fond du Mont Rose. J'ai dit alors que c'était un météorite qui venait de se désintégrer et que nous apercevions la combustion. — Mais non, soutenait mon ami, c'est un effet d'optique dû à l'air froid. Mais ce qui arriva démolit toutes nos hypothèses. D'un bond soudain, le point lumineux s'est remis en mouvement, cette fois avec une trajectoire horizontale parfaitement rectiligne, et s'est éloigné en direction du Piémont. »

N.D.L.R. Ces quelques lignes apportent la confirmation que la vague de décembre 1973 a également eu lieu en Italie. La composition des pseudo-fumées (traînées) pose un problème.

F. L.

« ABC », Séville, 13 novembre 1973.

UNE BOULE ROUGE TRAVERSE LA ZONE DE LA « CASA DE CAMPO » (MADRID).

Madrid, 13. — Un objet volant non identifié a été vu vers 18:00 au-dessus de la zone de la « Casa de Campo » madrilène, d'après divers témoins qui l'auraient observé depuis l'École Supérieure « Nuestra Señora de Lujan ».

Selon les témoins, une boule rouge est passée du S au N depuis El Batán jusqu'à la colline de Garabitas, très haut dans le ciel, en laissant derrière elle une traînée rose qui s'est estompée peu à peu. Une fois situé au-dessus de la colline de Garabitas, l'objet disparut et, à sa place, restèrent trois objets de la même couleur, mais plus petits qui gardèrent la même position pendant 10 mn, puis disparurent. L'objet mit plus de 20 mn pour traverser le ciel ; c'est pour cela qu'il put être parfaitement observé par les témoins. Néanmoins, nous ne savons pas s'il a pu être photographié.

« DIARIO DE CADIZ » newspaper, Cadiz, 7 novembre 1973.

UN ETRANGE OBJET VOLANT SUR NOTRE PROVINCE.

Un lecteur de « Diario de Cadiz », qui est amateur d'archéologie et qui fait des excursions dominicales à cet effet, nous a remis la photo qu'il prit avec son appareil alors qu'il se trouvait non loin de Bolonia, à Tarifa. Il regardait le ciel quand il s'aperçut de la présence d'un objet gigantesque qui ne ressemblait en rien à un avion et il le photographia. Quand il essaya de prendre une autre photo, l'objet en question avait disparu. A titre de curiosité, nous reproduisons aujourd'hui cette photo dans laquelle apparaît l'étrange objet qui, paraît-il, sema la panique chez ceux qui l'observèrent.

CADIZ 7 novembre 1973



reproduction F.L.

« ARRIBA », Madrid, 11 novembre 1973.

LE PASSAGE D'UN OVNI EST OBSERVE A LERIDA.

Seo de Urgel (Lerida), 10. — Un objet volant non identifié a été vu par plusieurs personnes près de ce village.

D'après les informations qu'on nous a données, il semble qu'il s'agisse d'un objet de grande dimension, circulaire, ayant une queue d'environ 4 m de long et une luminosité d'un bleu très fort, qui allait d'Andorra vers Puigcerda.

Il a été observé depuis la route départementale 1.313, au kilomètre 136, puis depuis un champ cultivé à la hauteur d'un grand bosquet ; ensuite, il disparut définitivement (CIFRAA).

Les événements d'ORIGNY-EN-THIERACHE et de FOIGNY (Aisne)

Semaine du 24 Février au 2 Mars 1974

par MM. BIGORNE, CHAPPAT et FOURTOUIL

1°) LES « UFONAUTES » D'ORIGNY-EN-THIERACHE (28 FEVRIER 1974)

L'observation a été faite le jeudi 28 février 1974 à 5:35 le matin, alors que le témoin se rendait à son travail à Hirson, en empruntant la départementale 38, puis la RN 363. Le témoin se déplaçait en motocyclette lors de sa rencontre insolite qui eut lieu à la sortie du hameau des « Routières » (Michelin n° 53 pli 16).

Notre témoin est un homme très simple, au sens le plus large du terme, vieilli par le pénible et très dur labeur de l'ouvrier de forge. Il a 59 ans et c'est un homme renfermé qui parle peu. Son entourage est essentiellement un milieu ouvrier et populaire, avec l'ambiance et la mentalité toutes particulières aux petits villages. Avant son observation le témoin ne croyait absolument pas à toutes ces balivernes concernant les « soucoupes volantes » et ne connaissait rien du phénomène OVNI. On n'attache aucune importance à ce problème dans la famille ; la preuve : après l'extraordinaire histoire qui va être rapportée ci-dessous, sa femme et ses deux fils ne se sont même pas dérangés pour aller voir sur place les traces au sol.

PLANÈTES ET SATELLITES

(Nouvelle Edition)

par Pierre GUERIN

de l'Institut d'Astrophysique de Paris

Un fort volume in-4° abondamment illustré. Une indispensable source d'informations sérieuses sur les planètes et la vie dans l'univers (éd. Larousse).

FRANCO : 125 F

En vente à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2°). C.C.P. LYON 156-64.

Malgré cette triste indifférence, tous ont été marqués par cet événement hors du commun, et surtout, tous craignent que cela se reproduise. Le témoin a été traumatisé par sa rencontre ; le jour même, il n'a rien fait, n'a même pas alerté les services officiels (et il ne le fera pas). A son arrivée à son entreprise, devant son comportement anormal et bizarre, ses collègues de travail l'ont questionné et, innocemment il leur révéla les faits. Les conséquences de cette révélation furent fâcheuses : il fut ridiculisé, bafoué, et l'objet des railleries les plus malsaines. Il tomba alors dans un état des plus dépressifs.

De ce fait, l'enquête fut très difficile, surtout au départ, le témoin refusant de parler, fuyant même les enquêteurs. Ce n'est qu'après échange de courrier et accord avec son fils et son épouse, que nous avons pu le rencontrer ; il nous est alors apparu très troublé, totalement déconcerté, par ce qui lui était arrivé, mais aussi et surtout par les réactions publiques face à ses révélations.

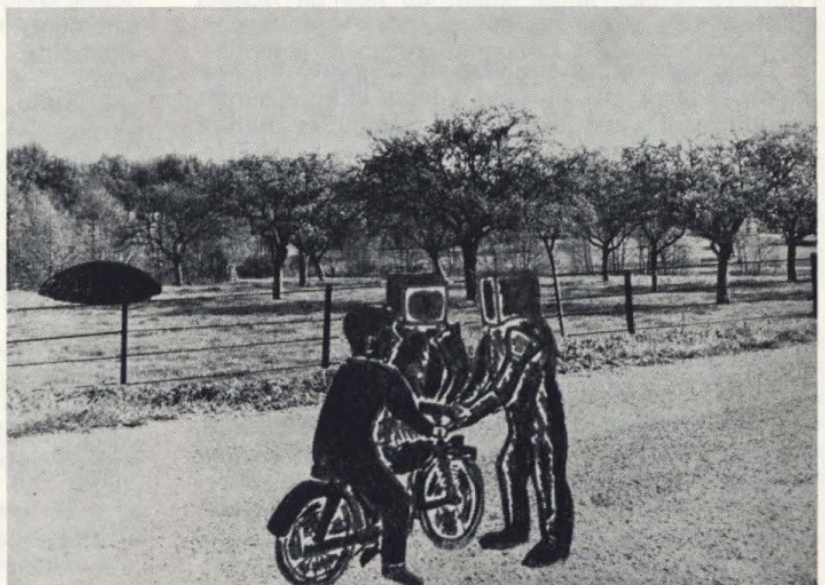
Notons qu'il a peu de talent d'observation, ce qui explique le peu de détails notés par celui-ci, lors de sa rencontre.

LES FAITS :

Il est 5:30. Le témoin quitte son domicile et emprunte la départementale qui doit le conduire à Origny-en-Thiérache. Il vient de quitter les dernières maisons du hameau des « Routières » et entame le virage juste avant le pont qui lui permet de franchir le « Thon » (rivière qui se jette dans l'Oise à Etréaupont), sans savoir ce qui l'attend, car jusque là il n'a encore rien vu et rien remarqué. Une fois ce pont franchi, il se trouve subitement stoppé et nez à nez avec deux « cosmonautes » (ce sont ses propres termes !). Il est stupéfait, ne comprend pas ce qui lui arrive, se demande comment il a pu s'arrêter, prétendant

SOYEZ ACTIFS !

seule l'union de nos
efforts nous permet
d'avancer dans le
chemin de la vérité



LE CONTACT :

Le témoin avait donc face à lui les deux « cosmonautes », et c'est alors qu'ils firent des gestes, très expressifs, quasi-humains, oserons-nous dire, lui faisant comprendre qu'il devait manger quelque chose. Le témoin était affolé. Les deux êtres se sont sans doute regardés, tournant leurs casques l'un vers l'autre, et communiquant peut-être d'une manière quelconque, puis celui de gauche a fait un signe à celui de droite, et c'est alors que le témoin vit ce dernier « fouiller » avec sa main, derrière son dos, dans quelque chose que notre victime (!) ne pouvait voir (pochette, sac ?). Puis cet être présenta aussitôt un morceau d'une substance d'environ 1 cm², sur le bout de la main droite, lui faisant à nouveau des signes de la main gauche, semblant intimer au témoin l'ordre de manger ce qu'il lui présentait.

Complètement paniqué, notre témoin saisit cette substance (ce morceau de chocolat, selon ses propres paroles) et la porta à la bouche, et la mangea !... C'était une substance semblant marron comme du chocolat, sans goût apparent, et de consistance un peu plus molle. Le témoin a insisté sur le fait que les deux êtres ont manifestement attendu qu'il ait mangé totalement la substance, pour le laisser partir. En effet, dès qu'il eut mangé ce produit, les êtres s'écartèrent de sa mobylette, lui permettant ainsi de partir, ce qu'il fit au plus vite, terrorisé, sans demander son reste !

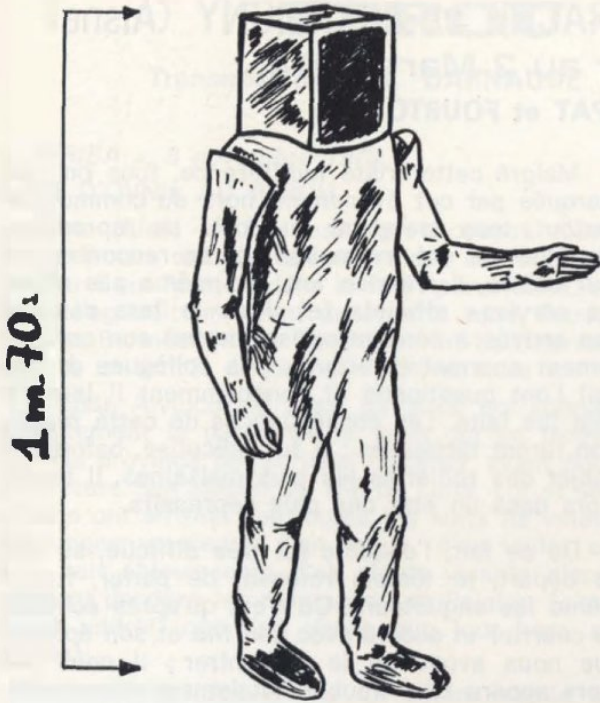
Insistons sur le fait que ce pauvre homme n'a pu préciser si son moteur était arrêté ou non durant cette rencontre extraordinaire. Il ne se souvient pas non plus s'il a dû pédaler ou non afin de relancer son moteur pour partir. Il n'a remarqué aucun raté du moteur, aucune action sur le phare. Epouvanté, lors de sa fuite, le témoin ne s'est pas retourné pour voir ce que devenaient ses deux « intercepteurs », ce qui nous prive de détails complémentaires.

SUITE :

L'enquête a été menée deux mois après l'événement, et depuis des détails ont pu échapper au témoin.

Suite à ce repas incroyable, au menu restreint (!), le témoin n'a rien remarqué d'anormal quant à son organisme : aucun mal de tête, aucun mal d'estomac, aucune diarrhée, etc... Quant à son psychisme, aucune altération notable, à en croire son entourage, si ce n'est qu'il a été fortement marqué par ce qui lui était arrivé (pas de rêves). Mais, fait notable, il est encore plus renfermé qu'auparavant et parle de moins en moins. En fuyant les lieux de la rencontre, et poursuivant sa route vers Hirson, sa seule pensée fut : « Je m'en suis bien sorti !... ». A l'usine sa journée fut bouleversée et il ne put travailler dans des conditions normales.

Le témoin ne consulta pas son médecin, après cette ingestion douteuse. Nous avons appris que le médecin de famille était au courant des faits



ORIGNY-EN-THIERACHE

28 FEVRIER 1974.

n'avoir ni ralenti ni freiné ! Ce qui l'a le plus frappé, c'est cette rencontre soudaine avec les deux personnages, alors que jusqu'à la dernière seconde il n'avait rien vu ! Il remarque alors une grosse masse sombre, circulaire, à gauche dans la prairie en contrebas (1 m de dénivellation par rapport à la route) à 35 m de lui, et immédiatement il pense que cela doit être leur « engin ». Il ne remarque rien d'autre : aucune lumière, aucun clignotant, aucun bruit, absolument rien, si ce n'est cette masse circulaire et sombre.

Le témoin a insisté sur le fait qu'il faisait noir, très noir. Nous lui avons demandé si cette obscurité était anormale, et il n'a pu nous répondre. Peut-être est-ce là la cause du peu de détails qu'il rapporta...

Donc celui-ci se trouvait sur la route en surplomb et avait mis un pied à terre afin de garder l'équilibre. Il avait juste, à sa gauche, la clôture amovible qui permet de pénétrer dans la prairie, et n'a pu préciser si cette dernière était ouverte ou fermée.

Les deux Ufonautes étaient alors debout, face à lui, de chaque côté, tenant son guidon, et il lui sembla qu'ils le regardaient. Il eut alors très peur.

L'ENGIN ALLEGUE :

Il avait une hauteur estimée à 1 m 80/2 m, gros comme deux voitures. Sombre, entièrement circulaire, il n'émettait aucun son. Semblant reposer directement au sol, il n'avait aucun pied ; aucune antenne, protubérance, hublot, luminosité n'ont été remarqués.

et intéressé par le phénomène OVNI ; il ne vint pas rendre visite à son patient exceptionnel. Inertie, ou complaisance dans un cadre de vie routinier ? En conséquence, rien de sérieux n'a pu être fait dans le domaine médical, permettant de tenter de comprendre quelle était la manœuvre des être inconnus : affaire physique, ou purement psychique, ou autre chose encore ?

LES TRACES :

Deux mois après, lors de notre enquête, elles avaient disparu. Le témoin et sa famille ne sont même pas allés les voir. Ce sont des voisins et des collègues qui, sans trop y croire et par pure curiosité, allèrent à l'endroit où stationnait la masse circulaire, dans la prairie, à 35 m de la route, les découvrirent et en confirmèrent la présence. Ceux que nous vîmes étaient de bonne foi et précisèrent que c'était exactement où le témoin avait situé « l'objet », près du quatrième pommier en partant de la route, qu'il y avait toute une zone circulaire où l'herbe était tassée, écrasée, comme soufflée ; des détails qui nous font penser aux « Nourradons » (Var), LDLN n° 118.

Une fois encore, nous fûmes prévenus trop tard, et aucun échantillon n'a été prélevé pour analyses.

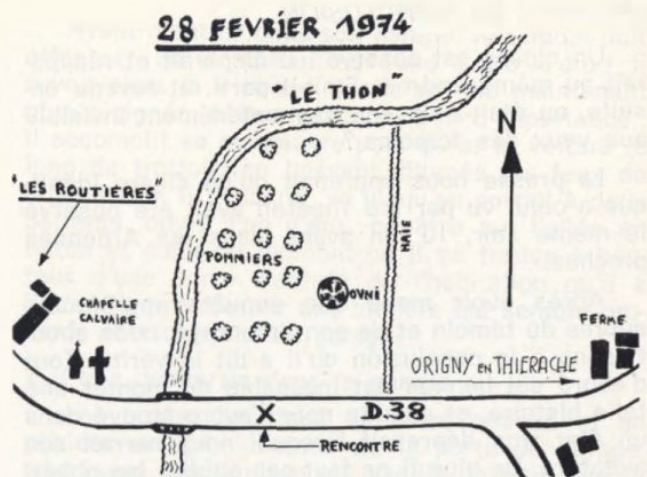
LES ETRES :

Ils mesuraient environ 1 m 70 et portaient une combinaison sombre, comme des astronautes. Ils portaient une sorte de casque carré à l'emplacement de la tête, avec une ouverture à l'endroit du visage, et où l'on ne distinguait absolument rien, si ce n'est une zone plus sombre, voilée, leur visage était comme « masqué ». Ils se déplaçaient normalement sans sautilllements ou autres. Leur combinaison était mate et ne brillait pas ; rien ne fut remarqué sur ces combinaisons (poches, etc...). Un seul détail a frappé notre témoin : les êtres portaient des gants à cinq doigts, très hauts, comme ceux que portent les inséminateurs (expression du témoin) et ces gants ne faisaient pas partie intégrante de leur combinaison, ils semblaient se terminer au niveau de l'épaule.

LES LIEUX ET LES ENVIRONS :

L'atterrissage a eu lieu dans un pré où passe le « Thon », large à cet endroit de 4 à 5 m. La masse au sol était à 35 m de la route, en prolongement de l'ouverture qui donne accès à cette prairie, et à 45 m de la rivière. On trouve là toute une série de pommiers. 50 m avant le pont, un calvaire et une chapelle. Les premières fermes se trouvent à 120 m de là. A notre connaissance, il n'y eut pas d'autres témoins, vu l'heure où le phénomène se produisit et surtout parce que la masse n'émettait aucune luminosité ; c'était l'obscurité.

Aucune faille connue à proximité de l'endroit considéré. On note, dans un rayon d'un km, quatre ou cinq lignes HT, et le relais émetteur de TV de Landouzy-la-Ville ; puis aussi la fontaine Saint-Alexandre, dite fontaine « aux fièvres », dans la vallée du « Thon », près de l'abbaye de Foigny, fondée en 1121, où un nombre incroyable de gens vient faire le plein en eau minérale ; cette eau a le don de chasser la fièvre.



La région est une vallée encaissée d'un peu plus d'un km de large sur sept à huit km de long ; sol de calcaire et de marnes. On trouve de nombreuses eaux souterraines inaccessibles. C'est la Thiérache, avec ses verts pâturages, ses forêts et ses étangs ; ce sont les premiers contreforts des Ardennes.

Signalons que cette région a déjà été visitée : Fourmies, Macquenoise, Hirson, etc... (Michelin n° 53, pli 6).

QUELQUES AUTRES OBSERVATIONS :

Durant une semaine et demie, encadrant cette observation hors-série, trois autres personnages, au hameau des « Routières », affirment avoir vu des boules lumineuses rouges qui apparaissaient en haut du versant, face à leur maison, puis plongeaient à grande vitesse vers la vallée, remontaient le versant opposé, et disparaissaient derrière le bois.

2°) FOIGNY et les « Routières », le 5 mars 1974.

M. Theeten et son épouse, professeur, se déplaçaient en voiture sur la D. 38 et abordaient le dernier virage avant d'entrer dans le hameau des « Routières ». Ils aperçurent sur leur droite, à 50 m de là en contrebas, au-dessus d'un pré, une sorte de cigare jaune-orangé qui se tenait à une cinquantaine de mètres de hauteur. Il était 20:25 et cela dura une dizaine de secondes. Le conducteur stoppa son véhicule. Après 20 secondes, le cigare réapparut sous une autre position ; il était maintenant incliné à 45° alors que la première fois il était parfaitement horizontal. Cette seconde observation dura encore une dizaine de secondes. Le cigare avait des dimensions estimées à 1 m 80 de hauteur pour près de 15 m de longueur. Aucun bruit, aucune odeur, aucune action sur le véhicule ou les témoins. Ces derniers ont prévenu la gendarmerie qui est venue enquêter sur place.

Une semaine après cet événement, M. Theeten eut de nouveau l'occasion d'observer pendant plus de 15 mn, à 6 km d'Etréaupont, un gros feu rouge clignotant et très régulier dans un pré en bordure de route. Le témoin a effectué plusieurs aller et retour et chaque fois qu'il tentait de s'approcher de cet étrange clignotant silencieux, celui-ci s'arrêtait. Après ces essais infructueux, le témoin s'en alla.

Un cigare est observé ; il disparaît et réapparaît au même endroit. Était-il parti, et revenu ensuite, ou était-il devenu momentanément invisible aux yeux des témoins ?

La presse nous apprenait qu'un cigare identique à celui vu par les Theeten avait été observé le même soir, 10 mn avant, dans les Ardennes proches.

Après avoir mené une enquête approfondie auprès du témoin et de son entourage, nous aboutissons à la conclusion qu'il a dit la vérité. Tout d'abord cet homme est incapable de monter une telle histoire, et ensuite nous l'avons trouvé dans un état trop dépressif lorsqu'il nous narrait son aventure. De plus il ne faut pas oublier les observations de cette semaine-là dans la région.

C'est cet acharnement apporté à ridiculiser notre témoin qui semble grave ; cela pourrait s'expliquer : l'homme aime à employer ce moyen d'évasion le plus vieux et le plus simple, rire de ce qu'il ne comprend pas. Notre témoin est à l'image caractéristique de l'homme simple, de l'homme de tous les jours, qui naît, vit et meurt sans chercher à connaître les grands mystères humains ; le pourquoi de son existence, et puis, une vie passée, à 59 ans sans s'être rendu compte que des phénomènes fantastiques se déroulent sur la terre, phénomènes que nous espérons voir un jour expliqués.

Nous allons suivre de près cette affaire d'Origny-en-Thiérache.

N.D.L.R. — Enquête passionnante de nos amis nordistes et bien construite, où rien ne semble oublié. Tout juste pourrait-on ajouter, mais est-ce important ? que les lieux se situent à 7 k au N-E de la ligne Southem-Po di Gnocca.

Il est à noter également un effet de zone, c'est-à-dire que le phénomène se manifeste plusieurs jours de suite. Il est probable que s'il avait existé sur place des informateurs à l'affût de ce qui se dit de bouche à oreille, d'autres observations seraient parvenues à nos enquêteurs.

Cette mastication forcée semble poser des problèmes à nos enquêteurs. Qui dit mastication dit dents, et cela me rappelle l'histoire des Hill (voir « Les Objets Volants Non Identifiés : mythe ou réalité », de L. Allen Hynek (éditions Belfond) — au cours d'un incident « amusant », les fausses dents de Barney furent retirées ; une tentative semblable faite sur la denture de Betty, qui ne doit rien à l'artifice, échoua lamentablement. Si l'on se place dans la même optique la mastication des humains est peut-être un mystère pour nos visiteurs et « ils » ont voulu se rendre compte de visu comment cela se passait ! On remarque dans l'enquête qu'il y a deux temps : 1° une invite à manger et comme le témoin ne s'exécute pas les « autres » pensent peut-être qu'il lui manque l'aliment voulu et alors, 2° temps, ils le lui fournissent et assistent à l'opération. C'est un peu simplet comme explication, mais elle n'est pas en contradiction avec le récit.

F. Lagarde.

Survol à BILLY-BERCLAÛ

(Pas-de-Calais)

par Jean-Louis LORENZO

Entretien du 6 juin 1974, soit 24 heures après.

Témoin : Jean-Luc Filleul, 22 ans, demeurant au foyer paternel, sis à Billy-Berclau dans le département du Pas-de-Calais, près de La Bassée, 6, rue Jules-Guesde (profession : artisan électricien).

Jour de l'observation : Mercredi 5 juin vers 23:30.

Circonstances de l'observation, racontées par le témoin à l'enquêteur :

Jean-Luc Filleul rentrait du travail avec sa 4 L. Il se trouvait à 4 km de chez lui, sur la route qui va de Haisnes-La Bassée à Douvrin, le village avant le sien, lorsqu'il a vu sur sa droite, dans le ciel, à une distance qu'il ne peut pas évaluer, une sorte de lune. Il est sûr qu'il ne s'agit pas d'elle. Forme d'œuf. Mais le phénomène ne le marque pas au point de troubler le témoin qui continue. Il traverse Douvrin (il ne rencontrera en route aucune voiture) et arrive dans sa localité. Il ne sait pas s'il a fait le trajet en 5' depuis la première observation, ou en 8 ou 9', ce qui semble être un temps maximum à cette heure de la nuit où il n'y a pas de circulation.

(suite page 13)

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bauyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

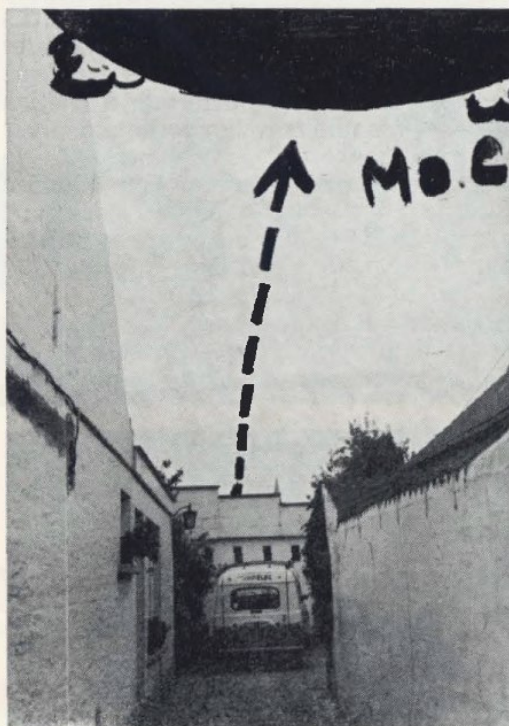
Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour établissement de fiches. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétaire : M. Jean-Claude VAUZELLE, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses. (Timbre réponse S.V.P.).

GTR : Le Groupe Technique de Recherches est assez spécialisé et demande la participation de techniciens avertis, afin de résoudre les problèmes de la détection des M.O.C., et d'élaborer les moyens de mesure de leurs effets physiques. Avec des associations régionales comme l'ADEPS, ce groupe collecte également tous les appels de détecteurs, que ceux-ci soient ou non accompagnés d'observations insolites, et contribue à l'organisation du réseau national de détection.

Responsable : M. René OLLIER, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris (Timbre réponse S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en feuilletant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bauyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).



De haut en bas :
 Vue du phénomène en campagne.
 Lumières à l'entrée du garage.
 Apparition de l'objet.

Avant d'entrer dans son garage, le témoin doit effectuer un demi-tour sur une patte d'oie ; il revoit alors la « chose », qui semble maintenant plus éloignée. Même réaction, peu d'importance ; il accomplit sa manœuvre pour garer la voiture le long du trottoir, en laissant allumés les feux de croisement. Il descend, va jusqu'au portail à deux battants, ouvre l'un d'eux, pénètre sur l'allée en béton et c'est au moment où il se trouve à hauteur d'une porte d'entrée de l'habitation qu'il a l'attention attirée par une lumière qui semble provenir de l'intérieur du garage.

« Il y a quelqu'un dans le garage » :

Les quatre lucarnes, en verre opaque et de couleur orangé, lucarnes de la porte du garage, traduisent une lumière qui vacille un peu comme si on voyait la lumière d'une auto avancer vers vous, progressivement. Et puis, à droite du garage, la petite allée qui longe celui-ci pour déboucher dans le jardin potager, est subitement baignée dans une lumière blanc sale. Il dit : « c'est comme en plein jour ». Son sentiment que « quelqu'un » est là redouble d'intensité. Il prend peur, retourne vers sa voiture, élément « sécurisant », monte, démarre et place celle-ci phares au portail. Il descend après avoir mis les feux de route et c'est à ce moment-là que disparaissent, lentement, les lumières des lucarnes et celle de l'allée-jardin. Et le mouvement lumineux se traduit aussitôt par une MASSE ORANGEE qui surgit de derrière le garage...

L'OBJET survolait le village à basse altitude :

Selon le témoin, la boule qui ressemble plus à un œuf, si elle est de couleur orange, n'inonde plus alors le lieu par les lumières perçues avant. Au demeurant, le témoin est frappé uniquement par l'énormité du MOC qui, affirme-t-il, « dégage de la fumée, sur les côtés, mais pas en-dessous ».

Selon lui, l'engin a d'importantes dimensions, « puisqu'il a couvert les deux maisons, en passant au-dessus » (la maison de droite, celle du voisin). Il n'a pas survolé les toits à plus de 50 mètres. On peut penser que le MOC faisait en quelque sorte du rase-mottes. Le témoin le voit suivre une trajectoire rectiligne et disparaître à l'horizon. En tout et à partir du moment où il a vu la masse orangée, il estime à guère plus de 6 secondes le temps de passage. L'engin a repris l'altitude aussitôt. Pas de bruit. Le témoin, glacé par la peur, ne sait plus si une source de chaleur s'est alors dégagée. Dans le jardinet, aucune trace suspecte, de même que dans ceux des voisins. Les terrils, peut-être...

Derrière la maison du témoin se succèdent de nombreux jardins potagers au milieu desquels il y a des habitations. Dans l'état actuel de l'enquête, personne n'a observé ce soir-là quoi que ce soit. Le témoin ne croit pas à la possibilité d'une atterrissage à cet endroit ; par contre, à 1 km de là, débute le domaine des terrils amputés, qui ont donc perdu leur pointe (les entreprises font chaque jour des chargements) et qui offrent des surfaces parfaitement plates, dont certaines s'étalent sur 300 mètres.

(suite page 14)

Informations et enquêtes

de M. TYRODE

ALGERIE. Blida, novembre ou décembre 1947, entre 0:02 et 0:03.

Par une nuit très claire et étoilée, le soldat Marc Javaux était de garde à la base aérienne de Blida. Sur sa droite, une lumière au-dessus de la ville attira son attention. Elle avait l'apparence d'un objet rond, d'un rouge plutôt sombre, d'un diamètre apparent avoisinant la moitié de celui de la lune. L'objet s'élevait verticalement au-dessus de l'horizon, sans que son diamètre apparent semble se modifier. Au bout de 30 secondes environ il avait atteint une hauteur de 70°, et là, brusquement, il disparut à la vue du témoin sans qu'il puisse s'en expliquer la raison.

CHATEAU-DE-MONTFORT (Côte-d'Or), fin novembre 1971, vers 19:15.

Mlle Léger, accompagnée d'une personne anonyme, se trouvait près des ruines du château de Montfort, dominant de 322 m le petit village du même nom. Au moment de partir, son attention fut attirée par une sorte d'étoile d'un jaune très brillant inhabituel et elle resta pour l'observer. Assez bas sur l'horizon, l'objet avançait, puis s'arrêta et stationna quelques instants. Puis la lumière recula, retournant à son point de départ; stationna, avança, stationna, revint en arrière, et la manœuvre se poursuivit trois fois, le temps que

SURVOL A BILLY-BERELAU

(suite de la page 14)

L'enquêteur et le témoin ont procédé à une inspection sommaire sans relever un quelconque indice. Mais le lieu est fortement tourmenté, succession de terrils, routes défoncées, bois et forêts et zones de marécages, avec même des petits lacs.

Tout ceci est noté à seule fin de traduire l'INTUITION du témoin, sans plus, car rien ne permet de dire que le MOC s'est posé. Le survol à basse altitude semble plus vraisemblable.

Le témoin ne connaît pas la peur: il se déplace souvent la nuit pour les besoins du métier. C'est un garçon rangé, à la vie bien réglée. Sa réaction a été: « La puissance étrangère qui a fait cela est drôlement forte!... ». Mais ce soir-là il s'est engouffré dans la maison en proie à une réelle panique. Il n'a pu fermer l'œil avant une heure tardive. Ce soir-là le ciel était couvert, la nuit noire, sans lune apparente et sans vent.

Note de M. Bigorne:

Tous nos remerciements à M. Lorenzo, journaliste à l'ORTF et chef de l'édition parlée de France-Inter Lille, qui nous apporte si généreusement son concours. En plus de cette enquête fraîche, nous lui sommes redevables d'une émission télévisée concernant le phénomène OVNI, titrée « Ce Mystère venu d'Ailleurs... » d'une durée totale d'une heure, dans les émissions régionales de l'ORTF-Lille.

le témoin l'observe car, lassée, Mlle Léger laissa là l'objet et repartit en voiture. Le diamètre apparent a été évalué au 1/3 de celui de la lune, en direction du S-O (disons dans la direction de La Roche-en-Brénil).

MONTBELIARD (Doubs), 29 août 1971, entre 21:00 et 0:00.

Un dimanche, mon fils et sa famille se trouvaient chez moi et me racontaient ce qui les avait intrigués au cours de leur voyage de retour le 29 août. Le plus curieux est que des gens de Montbéliard, deux témoins, arrivèrent juste exprès pour me raconter ce qu'ils avaient vu également au cours de la même nuit, les heures seules diffèrent quelque peu.

Premiers témoins:

Roulant en direction de Montbéliard, ils se trouvaient à la hauteur de la passerelle qui franchit la route et le canal du Rhône au Rhin, lorsqu'ils aperçurent une sorte de « point jaune » se déplaçant assez rapidement. Ils pensèrent à ce moment avoir affaire à une étoile filante, lorsque quelques secondes après deux autres points jaunes apparurent au même emplacement, d'après ce qu'ils purent en juger. Ces deux points parcoururent environ 10° de trajectoire et semblèrent s'éteindre brusquement. Cela n'avait plus l'aspect d'étoiles filantes, mais il leur était impossible de dire ce que cela pouvait être.

Les autres témoins:

M. et Mme Androne rentraient également à Montbéliard ce même soir, par une route différente. Venant de Mandeuve, ils allaient aborder Voujeaucourt, quand ils aperçurent des lumières passant dans le ciel du côté du terrain d'aviation de Courcelles-lès-Montbéliard. Ils crurent observer des avions puis pensèrent à l'éclairage de la ZUP de Montbéliard, et ils continuèrent à rouler en observant le ciel. Ils s'aperçurent alors qu'il y avait 3 lumières de teinte jaune, alignées horizontalement: la 1^{re} 1/10^e de la lune, un intervalle de 1,5 à 2/10^e de la lune; la 2^e 0,5/10^e, même intervalle que précédemment; la 3^e 0,75/10^e de la lune. Ils les perdirent de vue au cours de leur traversée de Voujeaucourt, et les retrouvèrent à



la sortie, mais elles leur parurent plus petites, environ de moitié, toujours à la même distance proportionnelle entre elles.

Ce qui leur a paru sensible a été leur chemin parcouru, car elles n'avaient pas paru se déplacer lors de la première observation. Puis les deux témoins eurent la surprise de voir ces lumières s'éteindre, d'abord celle du milieu, puis à une seconde près celle de gauche, ensuite celle de droite.

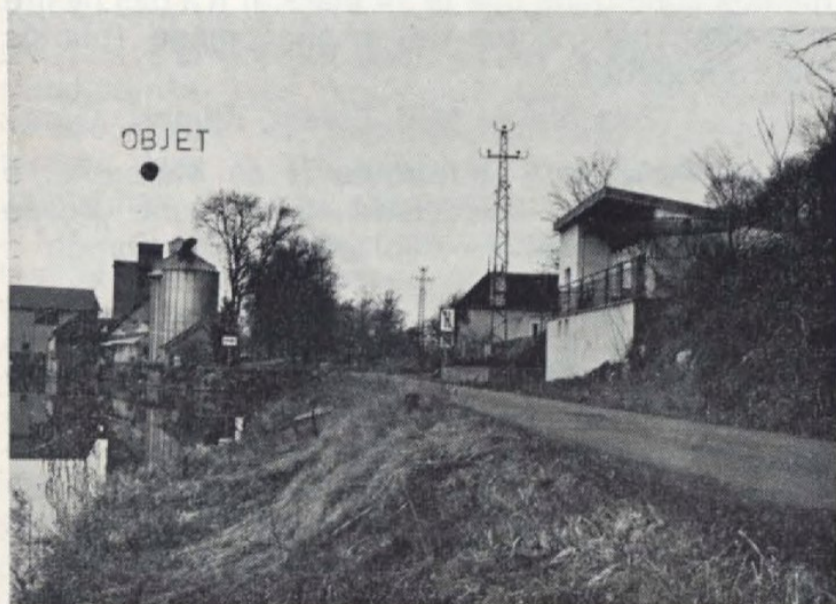
Les premiers témoins situent l'heure entre 21:30 et 22:00, les autres entre 22:45 et 24:00.

AUDELANGE (Jura), 26 septembre 1970, 19:30.

Rentrant chez lui, M. Perrot aperçut une lumière qu'il prit tout d'abord pour une étoile. Il ressortit quelques instants plus tard pour l'observer à nouveau et il s'aperçut que « l'étoile » avait énormément grossi, se présentant comme une sorte de grosse boule d'un rouge-orangé très joli, se tenant immobile au-dessus d'un moulin, situé sur une île séparant le Doubs du canal du Rhône au Rhin.

M. Perrin l'aperçut à ce moment, et la décrit comme une petite lune, environ le 1/10^e de notre satellite ayant ses couleurs au couchant. L'objet demeura immobile tout le temps que les témoins restèrent à le regarder, semblant se situer à 30 ou 40 m de haut.

(Assez peut probante pour une SV, écrit M. Tyrode ; ne paraît pas non plus être le fait d'un astre ?...).

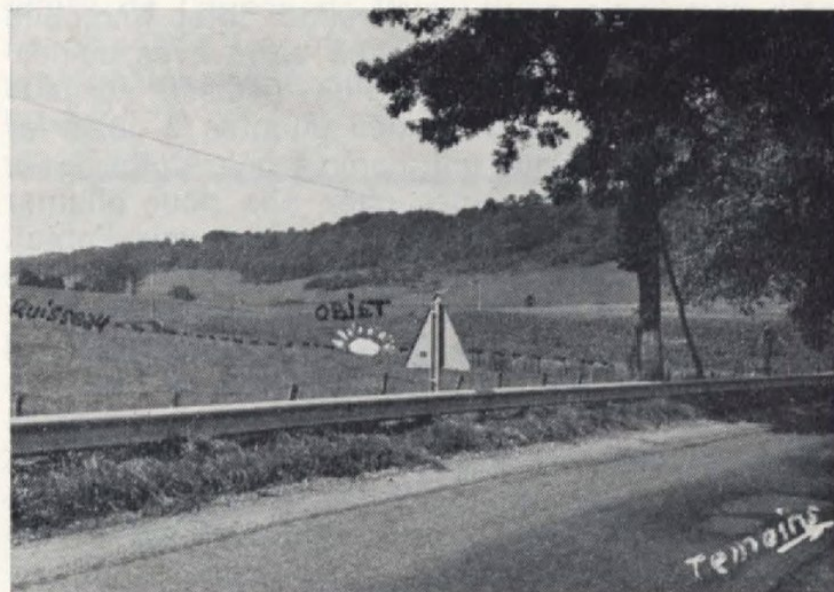


CHAMPVANS-LES-MOULINS (Doubs), en 1954 ou 55.

M. Hermann André et Mme Cachot Dominique, en voiture vers Audeux, sur la N. 67, lorsqu'à une cinquantaine de mètres de la route une lumière attira leur attention, et il s'arrêtèrent, surpris. En contre-bas de Champvans-les-Moulins ils virent un objet immobile sur le sol ou très près, émettant une lumière blanche d'un ton difficile à définir. Elle paraissait être d'un diamètre réel de 50 à 70 cm, et émettait des projections lumineuses d'une très forte intensité, comme des sortes de pulsations. Curieux, ils descendirent de voiture

pour tenter de s'approcher de cette chose, mais l'objet alors s'éteignit et ils ne le virent plus réapparaître.

N.D.L.R. - Observation intéressante, se situant à 1 km environ au S de BAVIC, à proximité immédiate d'un ruisseau.



FAUSSES SOUCOUPES, 24 février 1974.

De nombreux témoins, dans diverses régions de France et de Suisse. Nous nous bornerons à citer : MM. Legrand, Frappart, Paillard, d'Epernay ; MM. Grattard, sa femme et ses deux filles, Humbert, Nicod, tous de Sirop (Jura).

A Epernay, à 7:45, vers le S-E, on observe une forme allongée se détachant sur un ciel un peu couvert, irradiant une lueur rouge, au début. Puis elle apparut plus visible, fluorescente comme le rouge de l'arc-en-ciel, et prit finalement la forme définitive d'un cigare avec ses deux extrémités en arêtes vives.

A Sirop, vers 20:00, et pendant 25 minutes, on aperçut un croissant rouge cuivré très brillant, semblant faire de faibles mouvements vers le N-O et qui disparut enfin sous l'horizon.

Sur le vu des témoignages et des explications fournies, M. Tyrode, en deux grandes pages de calculs basés sur les données astronomiques, démontre que l'objet pris pour un OVNI n'est autre que la lune à son 2^e jour, mince croissant vu à travers la brume.

BELFORT, 17 août 1970, 20:54-55.

Les témoins, MM. Sellier, Prizot, Schirch (délégué LDLN actuellement), au domicile de M. Schirch, 21, rue Dannemarie à Belfort.

Il aperçoivent un objet punctiforme qui se déplaçait venant de l'E vers leur domicile, se dirigeant vers l'O. Aux jumelles, ils s'aperçurent que l'objet paraissait marquer un temps d'arrêt. Avec une lunette x 50 mise rapidement en batterie, il était difficile de le suivre, mais l'objet, de teinte jaunâtre, laissait apparaître une lumière rouge bien visible, nettement distincte de la lumière jaune. Vitesse de déplacement inférieure à celle d'un avion, confusion impossible avec un avion. Il passa presque à la verticale de la maison des témoins.

Informations Varoises

Délégation de M. CESA

TOULON — 25-2-74, 7:15.

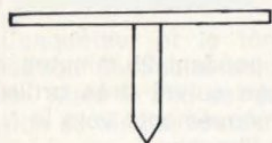
Mme Rabelino, face au S, en direction de Ste-Marguerite, aperçoit un étrange objet immobile dans le ciel. C'est une longue barre avec au-dessous une moins longue, plus épaisse et plus pointue. Elle reste 5 bonnes minutes à observer l'objet, qui est blanc uni, comme une étoile, à 60° sur l'horizon. Elle rentre chez elle pour allumer du feu et la voilà ressortie pour revoir l'objet. Il est alors 7:40 environ. Elle observe alors un phénomène plus étrange qui se reproduit deux fois. La partie inférieure se détache et descend verticalement de toute sa longueur, et dans le même temps une sorte de fil s'échappe de la pointe et descend d'une longueur égale à l'objet. Trois ou quatre minutes après le fil disparaît, la partie inférieure remonte, reprenant sa place sous la barre. Une deuxième fois le processus recommence. Plus tard la barre diminue de longueur. Mme Rabelino a fait cette observation durant plus de 3/4 d'heure. Deux ou trois personnes non connues du témoin ont assisté à ce phénomène. Aucun bruit perçu.

(Enquête de M. Cesa)

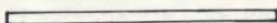
INFORMATIONS VAROISES

TOULON 25.2.74

1° Phase

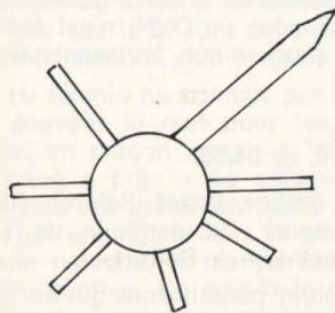


2° Phase



TOULON 14.2.74

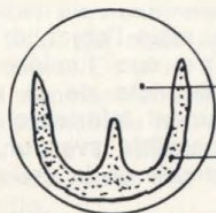
Observation de Mme
BARRIE



De LAVERA à MARTIGUES

Observation de M.J.

ROGER



orange

rouge

TOULON — 14-2-74, 6:00.

Mme Barrié aperçoit, vers le S-O, un gros disque lumineux qu'elle prend tout d'abord pour la lune — à son dernier quartier et au S-O. Du disque partent des rayons lumineux tronqués qu'elle dit ressembler à des rectangles. Sur la droite un des rayons était plus large et effilé, comme un cigare. Tout était uniformément d'un blanc jaunâtre et donnait l'impression d'une masse bien déterminée. La lumière variait d'intensité, un peu comme le scintillement d'une étoile. Le disque paraissait immobile à 45° au début, plus tard elle devait constater que la hauteur angulaire s'était modifiée. Vers 6:30, elle se décide à aller réveiller son mari qui vient à son tour observer l'objet. Lui aussi aperçoit un disque plus gros qu'une orange à bout de bras, légèrement ovalisé, entouré d'un certain halo assez peu visible d'ailleurs. Il ne voit pas ce que son épouse avait vu. A mesure que le temps passait le phénomène diminuait de grosseur et Mme Barrié — institutrice en retraite — n'aperçoit plus vers 7:00 qu'un disque lumineux au S-O. Les deux témoins ont vu Vénus plein S. J'apprends que ma mère, le même jour, entre 3:30 et 4:00 du matin, aperçut par la porte vitrée du couloir, dirigée plein S, un très gros disque lumineux rose saumon, plus gros que la lune, et qu'elle assimile elle à la lune également. Ce témoignage confirme le précédent.

Un coup de téléphone de M. Barrié m'apprenait que le phénomène s'était reproduit dans les mêmes conditions que le 14 mars. Il n'a pas hésité à prendre des photos de ce phénomène (photos non reproduites).

(Enquête de MM. Forest, Klimoff, Césa)

Le 19-2-74, sur l'autoroute N de Marseille, à Saint-Antoine, M. Quevenard aperçut une grosse boule blanche qui se déplaçait. L'observation a duré 5 à 6 secondes.

Le 19-3-74, un témoin se trouvant sur l'autoroute N de Marseille, se dirigeant vers Aix, aperçoit un objet se déplaçant dans la même direction que l'autoroute. Il s'est arrêté à un certain moment sur Marignane, en changeant de forme. Sous la forme d'un losangé, une sorte d'antenne est sortie de la partie inférieure et l'objet est reparti vers Aix.

15-2-74. M. Favard voit apparaître dans la constellation du Dragon un bolide lumineux de couleur bleutée, d'un éclat supérieur à Sirius. Il traverse le ciel en entier du N-E au S-O en 5 secondes environ. Il donne l'impression d'être à faible altitude.

M. Molon, le 8-2-74, vers 6:50, était sur l'autoroute, se rendant des Adrest à l'Estérel, lorsqu'il aperçoit au S-E, au-dessus du pic de l'Ours, un objet très brillant, comme le poing à bout de bras. Son épouse et le chauffeur du car ont vu le même objet. Il avait la forme d'un gros chapeau, et bien qu'il parût immobile sa grosseur diminuait. Le chauffeur a remarqué une partie orange clignotant à l'arrière.

2-1-74. M. de Saint Rapt aperçoit entre 19:50 et 19:55 un point lumineux assez intense se déplaçant bien plus vite qu'un avion, d'O en E, suivant une trajectoire brisée.

21-12-73. Le même témoin avait aperçu entre 7:55 et 8:00 au N-E du Mont Caume, une grosse boule rouge brique, grosse comme une orange, se déplaçant O-E. Elle paraissait suivie d'une traînée de condensation.

24-2-74. M. J. Roger, en voiture avec un ami, se rendait de Lavera à Martigues quand il aperçoit vers le N une lumière fixe comme un abat-jour éclairé, mais sans faisceau. Il se range sur le bas-côté de la route et observe aux jumelles. A l'œil la lumière lui avait paru blanche, alors qu'il aperçoit nettement une boule et à l'intérieur une sorte de trident rouge, le reste étant de couleur orange. Le même soir il retourne à son point d'observation vers 22:30 et aperçoit le même phénomène, mais dans le quart N-N-E. Même forme, même dessin, mêmes couleurs, même rapidité de disparition.

Le même témoin, le 1-3-74, vers 20:00, observe dans le ciel et pendant cinq minutes une boule rouge clignotante, fixe d'abord, puis faisant en montant ce qu'une feuille morte fait en tombant. Elle part ensuite avec une rapidité fantastique sur sa droite, par saccades, semblant perdre sa couleur et disparaît. Observation faite à Lavera.

ST-SATURNIN-D'APT (Vaucluse) — 6-1-74, 20:45.

M. et Mme Volot, revenant de Goult, ont aperçu un objet clignotant rouge vif, se déplaçant rapidement du S au N vers le mont Ventoux. Les témoins s'arrêtèrent pour mieux l'observer et il s'immobilisa à ce moment-là durant une grosse minute, pivota sur lui-même et repartit très lentement vers le N-O, disparaissant derrière les montagnes de Lioux. Son altitude a été évaluée à 1.000 m environ par comparaison avec les montagnes voisines. Grosseur à l'œil nu les 3/4 de Vénus. D'un rouge très vif, clignotant 2 battements par seconde, pas de bruit, pas de halo, apparition très nette

7-1-74, vers 7:50, M. Tallet se rendait à Cavailon lorsque son attention a été attirée par 5 ou 6 traits lumineux en formation en direction du S-E, de couleur rouge. Le croquis indique la direction du Lubéron.

Le 20-1-74, à 19:15, M. Jean Roger observe un point brillant avec un clignotement rouge. Sa femme l'observe aussi ; aux jumelles il dit distinguer une forme de casque anglais. Il était en rotation avec des lumières diversement colorées. Deux autres témoins appelés font les mêmes constatations. Il téléphone à la gendarmerie de Martigues où il apprend que le capitaine a fait la même observation, et qu'il distingue aux jumelles un clignotant rouge. Il pense à un ballon-sonde. Nombreux autres témoins ; l'objet part vers 21:10 vers Marseille. Sirius était plus bas à la même heure. Le 14 février vers 22:30 le même phénomène est observé. Sirius était bien au S, le point lumineux

au N-E. Il s'est déplacé par paliers. En 30 minutes il s'est déplacé de 30° vers l'E, plus lentement ensuite. Aux jumelles on observait une forme pas tout à fait ronde, mais très lumineuse. A l'intérieur on distinguait des traits verticaux, parfois horizontaux, ayant les mêmes lumières clignotantes rouge, bleu, vert, violet que le soir du 20 janvier. Parmi les 6 témoins présents se trouvait un ancien pilote de l'armée de l'air : il ne s'agit pas d'un ballon-sonde. Le point était visible à l'œil nu, plus gros qu'une étoile, et enlève le doute qu'il y aurait pu avoir le 20 janvier.

INFORMATIONS de nos Lecteurs

MARSEILLE

21 mai 1973 à 22:05

Avant d'aller plus loin je dois dire que le soir même à 20:30 il y a eu dans le ciel des phénomènes lumineux du genre étoile Vénus, apparus à 20:30, ils ont disparu à 20:45, ainsi que le lundi 14 et le vendredi 11. Donc vers 22:45 nous étions dans notre salle de séjour avec ma femme, au quatrième étage d'un immeuble. Devant nous aucun immeuble, la vue est libre, à 2 500 m la tour balisée pour les avions, à 500 m la RN de Saint-Antoine (voir croquis). A l'heure dite, panne de lumière, chose rare car nous sommes sur le même secteur que l'hôpital. Ma femme va chercher une bougie, moi je vais à la cuisine chercher des allumettes. J'aperçois à ce moment par la fenêtre des éclats lumineux, je pense aussitôt aux MOC, je me précipite pour observer en appelant ma femme, et réalise qu'il me faut faire des photos. Je vais chercher l'appareil, reviens quelques secondes après, et je commence à « mitrailler » changeant de vitesse à chaque cliché jusqu'à ce que l'engin soit devenu trop lointain. Sa trajectoire était S.SO vers le N. Sa hauteur de 30 à 50 m au-dessus de nos têtes, sa vitesse très lente, aucun bruit, forme pratiquement indescriptible, car il projetait une lumière très forte de couleur blanche, intermittente. Ce qui nous a le plus frappé a été la qualité de cette lumière « artificielle » comme un arc au point de vue puissance,

(suite page 18)

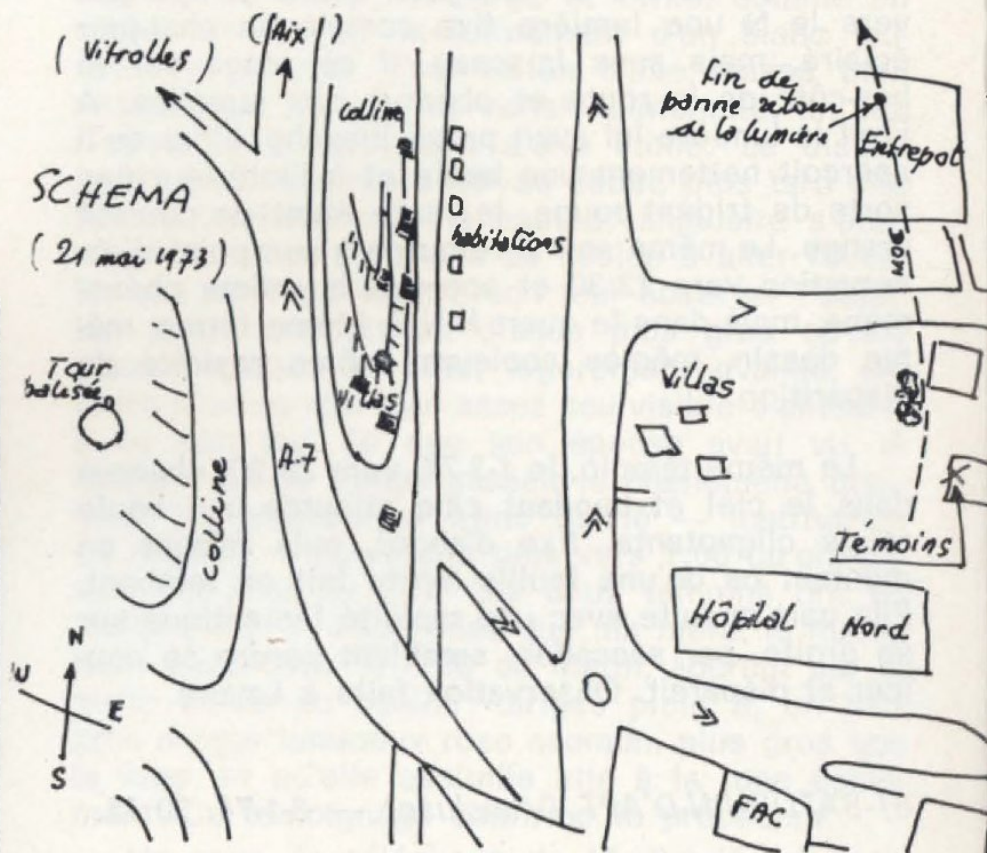
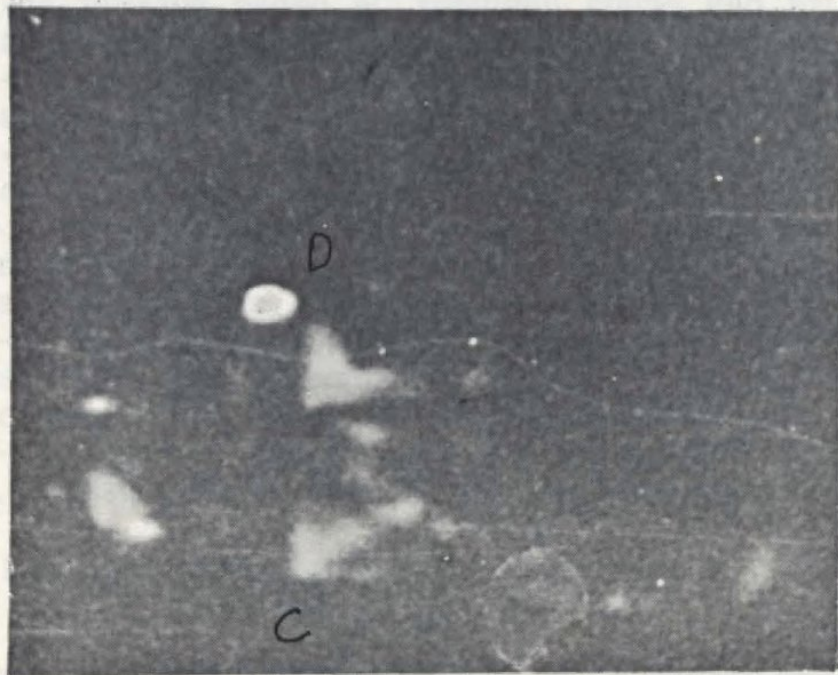
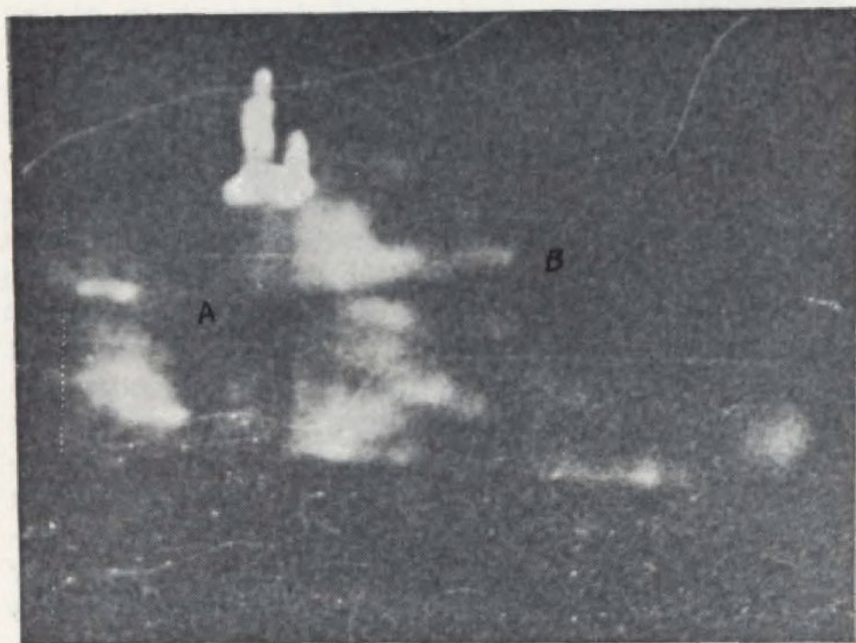
**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

comme un néon pour la couleur. Il y avait des lumières rouges autour et plus basses que la lumière blanche. A noter que la lumière n'est revenue que lorsque l'engin s'est trouvé à 80 m environ de l'immeuble. Avant l'observation j'avais remarqué une panne des lumières au vallon de Septèmes situé en face. Je crois qu'il y a des failles dans la région.

Observation de M. Saux

N.D.L.R. — Nous présentons deux photos sur quatre adressées par M. Saux. Le « mitrillage » manque hélas de netteté pour un Foca Sport. Nous ignorons s'il faut incriminer la mise au point, mais sans aucun doute le manque de tenue de l'appareil

qui aurait gagné à être appuyé sur le rebord de la fenêtre par exemple. C'est bien dommage, cette prise de vue par photos successives aurait été remarquable, car il ne fait aucun doute qu'un phénomène insolite a été remarqué. Pour ce qui est des failles, il en existe une en effet qui part de l'O de l'Estaque aboutissant à l'O de Meyrargues près de la Durance. Elle passe à l'O de Carbiés, et à Aix-en-Provence.



24) DORDOGNE

EXCIDEUIL

7 octobre 1972 à 20:45.

M. Barrau, son épouse, son frère Philippe, un client sont les témoins.

« Philippe m'appelle pour me faire voir un point insolite dans le ciel, paraissant émettre des lueurs rouges et vertes, dit M. Barrau. Par la fenêtre, en direction du N-E (Lanouaille, Saint-Yriex) ma femme et moi-même apercevons effectivement quelque chose qui, personnellement me fait penser à un avion, il en passe beaucoup, ou, comme cet été, à un ballon sonde. Pourtant, ce qu'il y a d'anormal, c'est que l'objet apparaît maintenant sous la forme de deux boules légèrement rougeâtres, se détachant très nettement sur un ciel étoilé, et parfaitement immobiles. A vingt mètres de nous, une antenne de télévision jette par intervalle de vives lueurs métalliques, alors qu'il semble impossible que là où elle est placée elle puisse recevoir les lueurs des phares de la rue. D'ailleurs, deux ou trois autres antennes plus proches restent parfaitement obscures. Je fais voir le phénomène à un client qui vient de sonner. Au bout de vingt minutes environ, ces deux boules partent subitement vers le N-E pour se rejoindre à l'infini. »

Recueilli par M. Barret.

La ligne sombre AB figure sur tous les clichés et n'est donc pas un artéfact. La coupure CD des deux lueurs figure également sur les quatre clichés. Sur les quatre clichés on constate également comme une base limitant les lueurs vers le bas. Aucune indication ne peut être retirée de ces constatations, même pas celle d'une structure. Seul le témoignage apporte des éléments historiques qui pourraient permettre un recoupement le cas échéant.

24) DORDOGNE ST-MARTIN-DE-FRESSENGEAS

21 octobre 1972 vers 19:00.

A 3 km. de Saint-Martin, un cultivateur venant de rendre visite à ma sœur retournait à pied à son domicile à travers champs, ayant 1 km. 5 à parcourir. Alors qu'il longeait un étang il vit une chose ayant la forme d'un gros tonneau, qui émettait une lumière blanche très puissante et aveuglante. Cette lumière éclairait à plus de 100 mètres alentour, comme en plein jour. L'objet, qui évoluait à une dizaine de mètres, ne faisait aucun bruit et se déplaçait lentement sur la surface de l'eau (le témoin affirme que ça le suivait). Pris de panique, il s'enfuit. Arrivé chez lui, sa famille le trouva pâle et tremblant. L'observation a eu lieu à 400 m. de son domicile. Il me dira plus tard que, bien qu'ayant fait la guerre, jamais il n'avait vu une chose pareille et jamais il n'avait eu aussi peur. Il n'a pas su me dire si l'objet était reparti aussitôt après sa fuite, il semble que le témoin n'ait pensé qu'à se sauver. Le temps d'observation est de deux minutes environ.

Rapporté par M. Jollivet.

N.D.T. — Saint-Martin-de-Fressengeas est sur faille.

83) VAR Lieudit « La Pauline » (LA CRAU 4 km)

Entre le 2 et le 11 janvier 1973, la nuit.

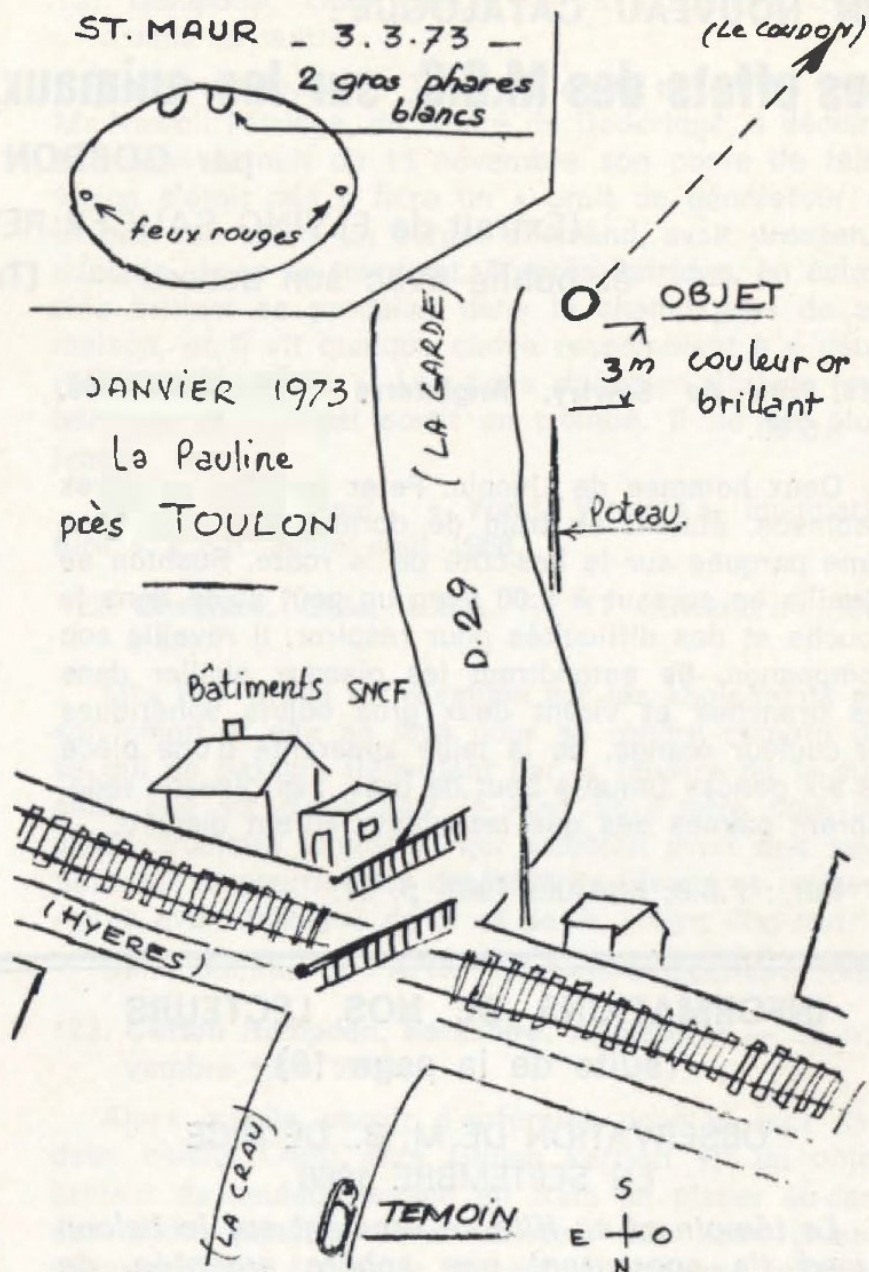
M. Saurat se rendait à Toulon, par la D. 29, à bord de sa Simca.

« Le temps était clair, sans vent, ni lune, et je roulais tranquillement sur la route qui va de La Crau à Toulon. Soudain, au lieudit « La Pauline » mon attention est attirée par un objet lumineux et circulaire de couleur or, stationnant, immobile, à 3 m. au-dessus des poteaux téléphoniques se trouvant après le passage à niveau, à 200 m. de moi.

Du point où je me trouvais le diamètre apparent de l'objet était de 60 cm. (dimension subjective, la distance de l'objet n'étant pas connue, celle des poteaux seulement, il en est de même de la hauteur par rapport au poteau, pour le même motif).

A mon approche l'objet s'est mis en mouvement rectiligne en accélérant progressivement vers le côté droit du Coudon (massif montagneux au nord de Toulon où de nombreuses observations ont déjà eu lieu). L'objet n'a pas changé de couleur. Je n'ai entendu aucun bruit et je n'ai distingué aucune structure. Ma voiture, qui était en marche, codes allumés, n'a subi aucune modification de fonctionnement. »

La femme du garde-barrière ne pense pas pas qu'un des gardiens ait pu observer quelque chose, l'objet n'étant pas dans leur champ de vision. Aux dires du témoin, homme honnête et de bonne foi, l'objet ne pouvait être ni un ballon sonde, ni la Lune, ni aucun appareil civil ou militaire. La couleur était très brillante et paraissait vivante, ce qui l'a amené à me fournir son témoignage. L'observation a duré une minute environ.



OBSERVATIONS DE M. TEDENAT, ST-RAPHAEL

Le 30 décembre 1958, 15:45/15:50.

Le témoin installait une antenne de TV et, de ce fait, se trouvait sur le toit d'une maison, à Estérel-Plage, à Saint-Raphaël.

Regardant vers le sud, donc au-dessus de la mer, il aperçut un objet ressemblant au fuselage d'un avion Nord 2500, mais sans ailes ni empenage. Cet objet étrange se déplaçait lentement, sensiblement à la vitesse de largage des parachutistes. Il était à 300/400 mètres d'altitude et à une distance que le témoin estima à 1.500 m.

L'appareil se déplaçait sans le moindre bruit, il était de couleur argentée et avait absolument l'apparence d'un cigare. On distinguait nettement la forme de trois portes fermées côte à côte.

La grosseur apparente a été estimée entre 8 et 10 cm. à bout de bras et les proportions exactement les mêmes que le fuselage du N 2500.

Le témoin a baissé la tête pour appeler une personne qui se trouvait dans le jardin de la maison, afin de lui signaler son étrange observation. Mais, en relevant la tête, il n'y avait plus rien.

La durée de l'observation a été d'environ 5 à 6 secondes.

La base aéronavale de Fréjus consultée a indiqué qu'aucun vol n'avait lieu ce jour-là. Déposition a été faite à la police militaire.

Enquête J. Chasseigne.

Les effets des M.O.C. sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites ⁽⁶⁾

par GORDON CREIGHTON

(Extrait de FLYING SAUCER REVIEW, Vol. 16, N° 1 et suivants
et publié avec son accord — (Traduction : Pierre DE LORMONT)

114. Près de Sawtry, Angleterre — 28 avril 1966, 5:00.

Deux hommes de Lincoln, Peter Rushton et Derek Robinson, étaient en train de dormir dans une caravane parquée sur le bas-côté de la route. Rushton se réveilla en sursaut à 5:00 avec un goût acide dans la bouche et des difficultés pour respirer. Il réveilla son compagnon. Ils entendirent les oiseaux piailler dans les branches et virent deux gros objets sphériques de couleur orange, de la taille apparente d'une pièce de six pences tenue à bout de bras. Les oiseaux redevinrent calmes dès que les objets eurent disparu.

Réf. : F.S.R. Mai-juin 1967, p. 31.

115. Rebouillon, Var, France — 17 juillet 1966, 3:40 (1).

Alors qu'ils rentraient à Draguignan en voiture, les musiciens d'un orchestre de danse virent un objet de forme ovale, portant des « hublots » et projetant des faisceaux lumineux dont certains étaient brisés à angle droit, qui planait au-dessus du ravin de Lentier puis qui se posait dans une vigne. Les témoins, dont MM. Pèbre, Bouchaud, Nanan et Mlle Guillaume, remarquèrent que les chiens du voisinage n'arrêtaient pas d'aboyer.

Réf. : Journal « Nice-Matin » du 19-7-1966 — J. Vallée, « Un siècle d'atterrissages », cas n° 781 et « Passport to Magonia ».



INFORMATIONS DE NOS LECTEURS

(suite de la page 19)

OBSERVATION DE M. B., DE NICE
EN SEPTEMBRE 1966

Le témoin et sa fille se tenaient sur le balcon quand ils aperçurent une sphère argentée, de grosseur apparente comparable à celle d'une pièce de 50 centimes tenue à bout de bras, et se dirigeant vers le Sud.

Le ciel était pur et il n'y avait pas de vent.

La sphère tournait sur elle-même et elle émettait de la fumée noire par sa périphérie. Il y avait environ huit points qui émettaient de la fumée et, c'est précisément cette fumée qui donnait l'impression d'auto-rotation (environ deux tours par seconde).

L'ensemble laissait une trainée noire qui a persisté pendant une demi-heure.

Au début de l'observation le déplacement s'effectuait en ligne droite, à une vitesse qui a semblé légèrement supérieure à celle d'un avion à réaction à haute altitude.

Puis, la trajectoire s'est orientée légèrement vers le S-O, a repris la ligne droite, est devenue N-E instantanément, puis O et à nouveau S. Dans cette dernière direction elle est devenue ondulante avant que l'objet ne disparaisse instantanément.

Les changements de direction ont eu lieu à la verticale des témoins, brusquement et sans marquer d'arrêt.

L'observation a duré environ 5 minutes.

SONDAGE D'OPINION

GESAG n° 33 de septembre 1973. Directeur : J. Bonabot Léopold I lan 141 Bruges.

Par la section SPW-Knokke sur cinq cités balnéaires de la côte belge. Sur 100 personnes il y avait 67 Néerlandais et Flamands, 26 Français et Wallons, 5 Anglais, 2 Allemands. Trois questions furent posées.

1°) Avez-vous déjà lu quelque chose sur les SV ?

2°) Pourriez-vous y croire ?

3°) Croyez-vous en une civilisation extra-terrestre ?

Réponses :

1°) OUI : 47 % - NON : 53 %.

2°) OUI : 5 % - NON : 85 % - HESITANTS : 10 %.

3°) OUI : 19 % - NON : 65 % - HESITANTS : 16 %.

Sondage LDLN dans la région de Longwy par MM. Colas et Courtois sur 100 personnes, de janvier à avril 1973.

6 % employés de bureau, 6 % fonctionnaires, 28 % ouvriers ou artisans, 4 % de profession libérale, 52 % sans profession dont 3/4 des étudiants. Sexe féminin : 48 % - masculin : 52 %.

Quatre questions posées.

1°) Croyez-vous à la pluralité des mondes habités ?

2°) Croyez-vous aux OVNI's ?

3°) Croyez-vous aux visites exploratoires des ET ?

4°) Pour ceux ayant répondu positivement aux trois premières questions. Croyez-vous que notre existence et notre origine soient liées directement à la nature de ces êtres et que par conséquent nos concepts actuels soient faux ?

Réponses :

1°) 90 % de oui - 6 % de non - 4 % d'indifférents.

2°) 68 % de oui - 26 % de non - 6 % d'indifférents.

3°) 38 % de oui - 32 % de non - 30 % d'indifférents.

4°) 16 oui - 24 non - 4 indifférents.

N.D.L.R. — Il semblerait que les 3/4 des 52 % d'étudiants ont dû faire pencher la balance par rapport au sondage belge.

● ● ●

116. **Baltimore, U.S.A.** — tôt le matin, 1^{er} août 1966.

Les résidents de Country Ridge furent réveillés tôt le matin par les aboiements des chiens. Au moins deux familles observèrent un objet, en forme d'œuf, en train de planer et portant des feux à éclats à ses parties supérieure et inférieure ; il émettait un fort sifflement.

Réf. : NICAP : « Ufos, A New Look », 1969, p. 12.

117. **Presque Isle et région du lac Erié, U.S.A.** — 3 août 1966, 5:30.

Une femme assure avoir vu un humanoïde d'un mètre soixante de haut, habillé de vêtements jaunes et se promenant dans les rues de la ville d'Erié, en Pennsylvanie, vers 5:30. Elle avait été réveillée par les aboiements des chiens des environs, dont certains étaient aux trousses de la créature, mais l'individu semblait les ignorer.

Réf. : John Keel : « New Landing et Creature Reports », F.S.R. Novembre-décembre 1966, p. 8.

118. **Heraldburg, Californie, U.S.A.** — 20 août 1966, tôt le matin.

Otto Becker, son fils et sa belle-fille, s'éveillèrent et trouvèrent la maison baignée d'une lumière brillante et observèrent un objet « aussi grand qu'une maison de six étages » au niveau des arbres, à 60 m du sol. Il produisait des couleurs arc-en-ciel qui semblaient couler de ses bords, semblables à un fantastique déploiement d'eau. Un bruit net de moteur fut entendu avant qu'il ne s'envolât verticalement.

Les animaux domestiques s'en trouvèrent très éfrayés et les témoins eurent les yeux enflammés pendant plusieurs jours.

Réf. : J. Vallée, « Un siècle d'atterrissages » dans LDLN, cas n° 789 et « Passport to Magonia ».

119. **Jonesboro, Tennessee, U.S.A.** — 12 octobre 1966, vers 12:00.

Mrs Burnette S. Fox, Mrs Jones et de nombreux voisins, virent un certain nombre d'objets volants argentés qui laissaient tomber une substance en feuilles, qui se fragmentait en fils ressemblant à de la toile d'araignée. La matière était poisseuse, adhérait à tout et brûla Mrs Fox à un doigt. Tous les témoins ressentirent des nausées et eurent des picotements, et tous ceux qui pénétrèrent dans les cours durant cette période jusqu'au moment de la pluie (le samedi suivant), ressentirent les mêmes sensations. Jusqu'à la tombée de la pluie, le chien de Mrs Fox refusa de sortir ; les vaches ne voulurent pas aller dans le pré où était tombée cette matière.

Les fermiers des environs signalèrent le même comportement chez leurs animaux.

Réf. : NICAP, UFO Investigator, vol. III, n° 10, pp. 5-6.

120. **Newton, Illinois, U.S.A.** — 14 octobre 1966, 18:45.

Un adolescent vit une lumière brillante, puis un objet en forme de soucoupe en vol stationnaire près de la maison. Il décolla à grande vitesse, provoquant des parasites au téléphone tandis que l'enfant appelait sa mère pour lui décrire l'engin. Quand elle rentra à la maison, elle trouva son fils commotionné et le chien caché dans un coin.

Réf. : J. Vallée, « Un siècle d'atterrissages », cas n° 801 dans LDLN et « Passport to Magonia ».

121. **Gallipolis, Ohio, U.S.A.** — 15 novembre 1966, dans la nuit.

Suivant le journal « Tribune » du 18 novembre 1966, Mr Newell Patridge, du comté de Doddridge, a déclaré que dans la nuit du 15 novembre son poste de télévision s'était mis à faire un « bruit de générateur », et que son chien, un berger allemand, avait pressenti quelque chose de terrifiant. D'après Patridge, un éclair très brillant se produisit dans le champ près de sa maison, et il vit quelque chose ressemblant à « deux réflecteurs rouges ». Les poils du chien étaient tout hérissés et l'animal sortit en trombe. Il ne fut plus jamais revu.

Réf. : John Keel : « West Virginia's Enigmatic Bird », F.S.R. Juillet-août 1968.

122. **Cheshire, Ohio, U.S.A.** — 17 novembre 1966, 4:45.

Mrs Roy Grose fut réveillée par les aboiements de son chien et elle se leva pour se rendre compte de ce qui se passait. Regardant par la fenêtre de la cuisine, elle vit d'une part la lune et d'autre part un objet circulaire lumineux, qui semblait avoir des sections ou compartiments de fenêtres bleues et rouges. Après avoir zigzagué de ci et de là, l'objet disparut.

Réf. : Bulletin de l'APRO. Novembre-décembre 1966.

123. **Clifton Hampden, Berkshire, Angleterre** — 18 novembre 1966, 20:00.

Alors qu'elle venait d'enfermer pour la nuit ses deux chiens Corgi, Mrs Gillian Partlett vit un objet brillant de couleur orange en train de planer au-dessus d'elle pendant deux minutes. Les deux chiens commencèrent à pleurer, faisant un vacarme infernal.

Réf. : F.S.R. Janvier-février 1967, p. 32.

124. **Gallipolis, Ohio, U.S.A.** — novembre 1966.

Suivant le journal « Times Sentinel » du 20-11-66, Mr W. Watson a retrouvé son chien, un berger allemand, complètement broyé dans un champ. Chaque os de l'animal était cassé. Les hautes herbes autour du chien étaient couchées dans un cercle parfait de 20 pieds de diamètre (6 m). Il n'y avait aucun signe permettant de penser que le chien avait été attaqué par un autre animal, ni de traces de sang.

Réf. : F.S.R. Juillet-août 1968, pp. 7-14.

125. **Haynesville, Louisiane, U.S.A.** — 30 décembre 1966, 20:15.

Un physicien nucléaire était en train de rouler en direction du S avec sa famille. Le ciel était couvert et il pleuvait. Juste un peu avant d'arriver à Haynesville ils virent, stationnaire dans la forêt, en-dessous des arbres ou au niveau du sol, un dôme de lumière pulsante, alternativement d'un rouge faible puis d'un orange intense. Un moment donné sa luminosité devint de loin plus brillante que les phares de la voiture et réveilla les deux enfants du physicien, qui dormaient sur le siège arrière.

Le savant (aussi bien professeur de physique que chercheur nucléaire) fit quelques rapides calculs sur la somme d'énergie représentée par la lumière et fut si impressionné qu'il revint le jour suivant sur les lieux avec un scintillomètre, et il put déterminer la position de cette lumière par rapport à la voiture au moment où il en était au plus près.

(suite page 22)

La mesure en ufologie

par René OLLIER

Devant l'intérêt que rencontrent la détection et l'étude technique du phénomène UFO, nous voudrions désormais offrir plus fréquemment à ce qui n'est plus une minorité de lecteurs, des pages exposant la réalisation et l'exploitation d'appareils de détection et de mesure, que ceux-ci soient utilisés en station permanente, ou à l'occasion d'enquêtes sur le terrain. (Nous reviendrons prochainement sur ce dernier point important.)

EFFETS DES MOC SUR LES ANIMAUX

(suite de la page 21)

Puis, tandis qu'il marchait dans la forêt, il remarqua qu'à grande distance du site d'atterrissage, toute vie animale semblait avoir disparu. Il n'y avait ni écureuils, ni oiseaux, pas même des insectes, et en tant que fin chasseur il était familier de la faune de Louisiane, ordinairement si abondante. Finalement, en enquêtant parmi les gens du cru, il fit une découverte étonnante : d'importantes pertes de bétail avaient eu lieu la nuit en question. Il trouva aussi des traces de brûlure sur le sol.

Il communiqua toute l'affaire tant à l'U. S. Air Force qu'à la Commission Condon.

Réf. : J. Vallée : « Passport to Magonia », pp. 45 et 338.

126. West-Virginia et Ohio, U.S.A. — 1966 et 1967.

Les disparitions de chiens et les mutilations de bétail sont actuellement communes dans ces deux Etats. La police est perplexe.

Réf. : John Keel : « West Virginia Enigmatic Bird », F.S.R. Juillet-août 1968.

127. Point-Pleasant, West-Virginia, U.S.A. — 10 janvier 1967, 22:30.

Entendant ses chiens briquets aboyer furieusement, Mr Wallie Barnett sortit de chez lui. Il vit un objet, de la taille d'une voiture Volkswagen, avec des fenêtres brillamment illuminées, en train de flotter près du sol, non loin du poulailler. L'objet s'approcha à moins de 20 m de lui.

Réf. : John Keel : « From My Ohio Valley Notebook », F.S.R. Mai-juin 1967, pp. 3-4.

128. Old River, Baton-Rouge, Louisiane, U.S.A. — 12-13 janvier 1967, au matin.

Un homme qui se trouvait dans un bateau sur cette rivière prit trois très bonnes photos polaroid d'un MOC. Au matin du 13 janvier, il fut frappé par la grosse quantité de poissons qui flottaient, morts, à la surface de l'eau. Peu après cette constatation, il revit le MOC — ou un objet similaire — et put encore le photographier. Cette fois-là son attention fut attirée par les cris des oiseaux « qui résonnaient comme un million de corbeaux, tous devenus fous », dans un bouquet d'arbres de l'autre côté de la rivière et juste en-dessous de l'objet inconnu.

Réf. : APRO, bulletin de mars-avril 1967.

(à suivre)

L'objectif de ces textes visera surtout à soumettre des idées de principe, des conseils, les suggestions que nous aurons recueillies, et à apporter des détails pratiques sur la fourniture des éléments nécessaires à la réalisation des schémas proposés. A l'avenir nous essaierons de publier quelques adresses utiles à ce sujet. Mais nous recommanderons aux personnes d'une même région de grouper au maximum leurs commandes.

Il importera pour cela de s'organiser efficacement sur le plan local. Il ressort d'ailleurs de la correspondance, que beaucoup de lecteurs se sentent trop souvent isolés et souhaitent se rencontrer et discuter de leurs réalisations et de leurs résultats. De tels contacts ne peuvent que se révéler bénéfiques autant sur le plan pratique que humain. Des initiatives restent à prendre au niveau des délégations régionales où des sections techniques pourraient être créées (1).

Dans l'impossibilité de fournir en quantités suffisantes des appareils sérieux et économiques, nous incitons donc tous les lecteurs qui le peuvent à construire leur propre détecteur. Mais nous ne devons surtout jamais perdre de vue la nécessité d'un travail rigoureux. Dans cette participation « sauvage » existe un danger : celui de la construction désordonnée de « gadgets » inexploitable, et nuisibles à l'interprétation scientifique des résultats.

Il faut donc bien connaître, non seulement la nature bien sûr ! mais aussi la valeur de ce qui est détecté ou de ce qui est mesuré, et déterminer les caractéristiques d'un appareil en le confrontant à une grandeur connue qui simule le phénomène à mesurer. Cette opération s'appelle l'étalonnage.

Evidemment, nous ne disposons pas en Ufologie d'un objet aux propriétés et aux effets bien définis, et reproductibles à coup sûr. Et il est bon de rappeler que les détecteurs détectent avant tout la grandeur physique pour laquelle ils sont conçus, et ne deviennent des détecteurs d'UFO que lorsque cette grandeur se trouve précisément associée à l'UFO qui évolue dans l'environnement surveillé (ce qui pour les effets magnétiques n'est pas toujours forcément le cas).

Aussi, dans l'ignorance des phénomènes physiques liés aux UFO, est-il très hasardeux de fixer des performances à un détecteur, en annonçant par exemple son « rayon de détection ». On ne peut en fait se limiter qu'à définir ses qualités spécifiques. Mais c'est en réalité cette connaissance qui peut nous aider à en apprendre davantage ! Déjà quelques remarques peuvent être proposées et nous y reviendrons à la fin de ce texte.

Pour l'étalonnage qui nous intéresse ici, nous assimilerons donc l'UFO à un dipôle magnétique classique (aimant droit) que nous étalonnerons.

Cet aimant nous servira à son tour à déterminer le seuil de déclenchement d'un détecteur magnétique à aiguille ; ou à tracer la courbe d'étalonnage d'un magnétomètre statique.

La figure 1 illustre le principe de cette opération.

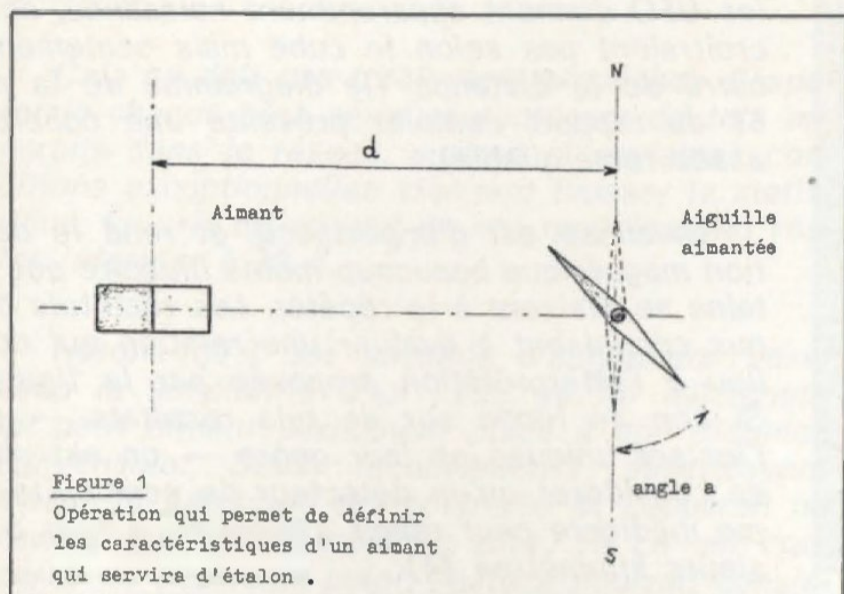


Figure 1
Opération qui permet de définir les caractéristiques d'un aimant qui servira d'étalon.

Nous devons disposer d'une boussole de bonne qualité (chape en agate de préférence) et d'un petit aimant droit. (Notons qu'un aimant une fois étalonné pourra circuler et servir pour plusieurs appareils ; il conviendra seulement de refaire de temps en temps son étalonnage.) Pour évaluer le champ h donné par cet aimant nous l'approchons comme indiqué en figure 1, à une distance d de l'aiguille aimantée pour que celle-ci dévie d'un angle a .

Tous ces termes peuvent être liés par la formule : h (à la distance d) = $H \times \operatorname{tg} a$ dans laquelle H représente la valeur de la composante horizontale du champ terrestre qui est de l'ordre de 20 000 gammas. La figure 2 nous permet de comprendre facilement cette formule.

En effet l'aiguille aimantée prend dans des conditions normales la direction de la composante horizontale du champ terrestre que nous représenterons par (le vecteur) AB , qui reste donc constant. La présence de l'aimant introduit une seconde composante représentée par BX . L'aiguille prendra la résultante AX de ces deux forces. L'angle a augmentera donc avec BX . La tangente de cet angle égalant le rapport de BX sur AB , la connaissance de a entraînera celle de BX . Lorsque par exemple BX égalera AB , c'est-à-dire 20 000 gammas, l'angle a vaudra 45 degrés ($\operatorname{tg} = 1$).

Pour rester dans la gamme de sensibilité des détecteurs courants, nous relèverons 6 points de mesure — 6 valeurs de d — correspondant à des angles a de : 1, 2, 5, 10, 20 et 30 degrés (des estimations en deçà ou au-delà de ces valeurs restant par la suite toujours possibles).

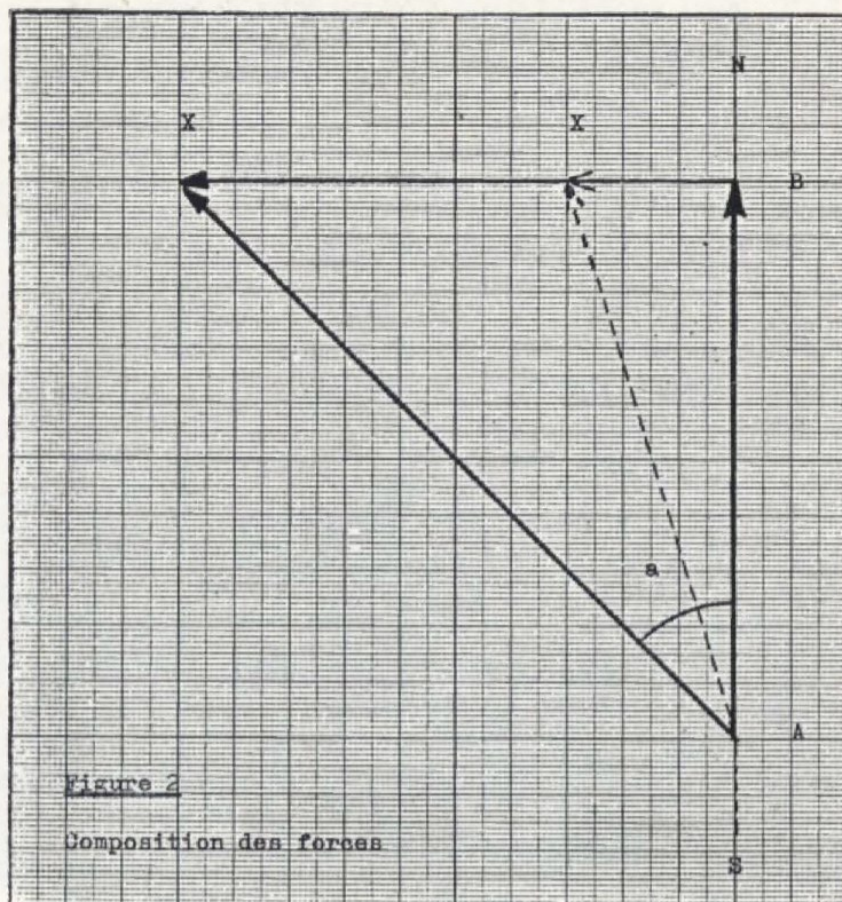


Figure 2
Composition des forces

Calculons ensemble le champ relatif à chacun de ces 6 points, en relevant sur une table trigonométrique la tangente des angles intéressés. Nous aurons pour :

1° :	$h = H \times \operatorname{tg} a = 20\,000 \times 0,017 =$	340
2° :	$h = H \times \operatorname{tg} a = 20\,000 \times 0,035 =$	700
5° :	$h = H \times \operatorname{tg} a = 20\,000 \times 0,087 =$	1 740
10° :	$h = H \times \operatorname{tg} a = 20\,000 \times 0,176 =$	3 250
20° :	$h = H \times \operatorname{tg} a = 20\,000 \times 0,364 =$	7 280
30° :	$h = H \times \operatorname{tg} a = 20\,000 \times 0,577 =$	11 540

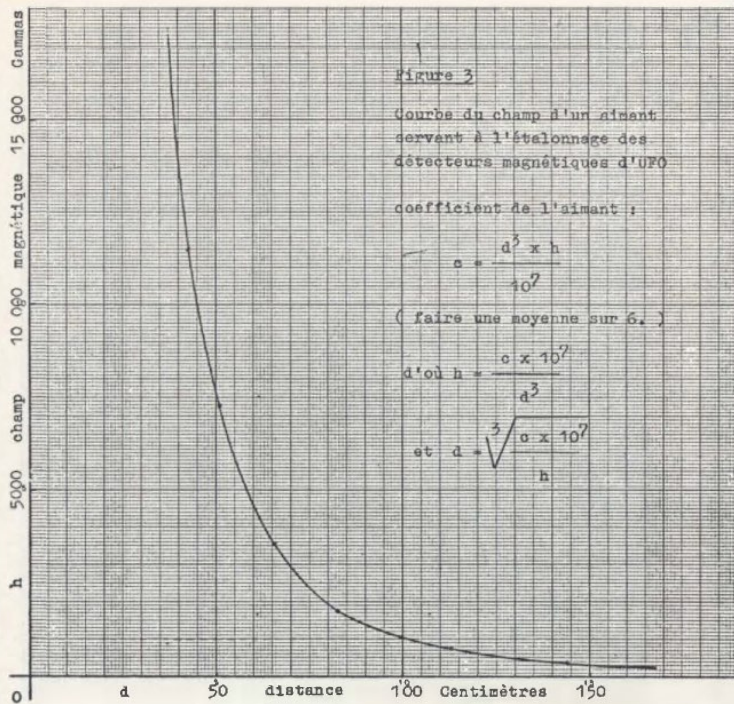
gammas

Nous porterons ensuite sur papier millimétré les 6 mesures relevées de d en fonction des valeurs de champ calculées h , en réservant l'axe des abscisses (horizontal) aux distances à raison de 10 cm par carreau et l'axe des ordonnées (vertical) au champ magnétique à raison de 1 000 gammas par carreau. La courbe obtenue aura l'allure de celle donnée en figure 3. Elle nous permettra par simple lecture de connaître le champ pour une distance donnée, ou inversement.

Il ne nous restera plus qu'à soumettre notre détecteur, dont l'aiguille sera bien centrée entre les deux contacts, à l'influence de notre aimant étalon, en approchant celui-ci progressivement jusqu'au seuil de déclenchement. La distance relevée nous indiquera, par l'intermédiaire de la courbe, la sensibilité de notre appareil.

Si, par exemple, l'aimant correspondant à la courbe de la figure 3 entraîne un appel à 1 m, nous lirons que la sensibilité du détecteur intéressé voisine 1 000 gammas.

Pour des extrapolations précises, calculer le coefficient c de l'aimant en faisant une moyenne sur 6 points et appliquer les formules indiquées sur la figure 3.



Avant de terminer, il s'impose quelques remarques. En examinant la courbe de la figure 3, on s'aperçoit que le champ magnétique d'un aimant décroît très rapidement avec la distance. On sait en fait que cette décroissance répond à la loi du cube de la distance. Cela veut dire que lorsque la distance est multipliée par 2, le champ est divisé par 2 au cube, ou $2 \times 2 \times 2 = 8$.

Si cette loi intervient effectivement dans le phénomène UFO, et si nos modestes détecteurs à aiguille aimantée réagissent vraiment à l'action magnétique d'un UFO à quelques kilomètres, il faut concevoir des champs colossaux à la source infiniment supérieurs à ceux que notre physique actuelle connaît (2).

En réalité, on ignore la nature exacte des phénomènes qui influencent les aiguilles aimantées. Il convient de remarquer une fois de plus, que le centre de gravité de celles-ci est volontairement décalé par rapport à leur point d'appui, pour leur redonner une position horizontale, que normalement à cause de l'inclinaison du champ terrestre, elles n'adopteraient pas.

Autrement dit, les effets « pseudo-magnétiques » des UFO, apparaîtraient-ils identiques selon qu'ils seraient mesurés avec un magnétomètre statique (à induction, flux commuté, effet Hall...) ou avec un système en équilibre gravito-magnétique (déclinatoires, aimants suspendus...).

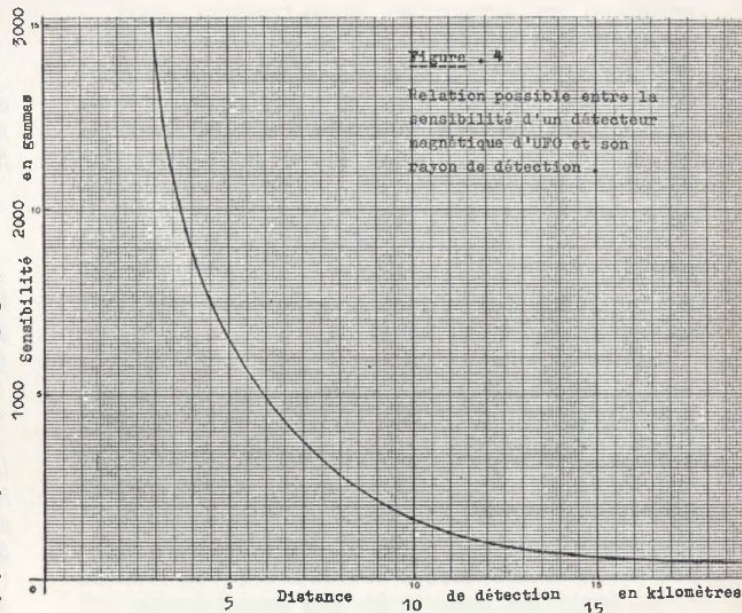
Si une conjugaison de deux forces qui cumulent leur influence sur certains dispositifs, est concevable, il peut surtout, avec des phénomènes vibratoires, se manifester des effets très spéciaux, propres au phénomène UFO, en un peu semblables aux effets de résonance que l'on rencontre en électromagnétisme.

Il est troublant de noter que jamais aucune communication entre UFO n'a été captée dans le

domaine hertzien. L'utilisation d'hypothétiques ondes « gravito-magnétiques » risquerait par exemple d'échapper totalement à nos récepteurs radio-électriques. Cela reste évidemment purement spéculatif, mais ouvre peut-être une voie à la réflexion...

D'autre part, il semble ressortir de l'étude de C. Poher (3) que les effets magnétiques auxquels les UFO donnent apparemment naissance, ne décroîtraient pas selon le cube mais seulement le carré de la distance (le diagramme de la page 61 du rapport complet présente une cohérence assez remarquable).

La chose est d'importance, et rend la détection magnétique beaucoup moins illusoire que certains se plaisent à le répéter. Les résultats obtenus conduisent à évaluer une relation qui donne lieu à l'interprétation proposée par la figure 4. Si l'on se fonde sur de tels résultats — pour l'instant uniques en leur genre — on est obligé de considérer qu'un détecteur de sensibilité même médiocre peut réagir à des UFO situés à plusieurs kilomètres (4).



Il serait même possible à la rigueur d'utiliser des « Interrupteurs à Lames Souples » (ou I.L.S.) que leur insensibilité au champ terrestre permet de transporter sur soi. Leur seuil de fonctionnement atteint un à plusieurs millions de gauss, et ils seraient théoriquement capables de signaler la présence d'un UFO à une centaine de mètres (5).

Mais il intervient ici une autre notion qui est la probabilité de détection. Celle-ci est fonction du volume de la demi-sphère surveillée par un détecteur, donc du cube de son rayon de détection. Si l'on se rapporte à la loi de décroissance normale d'un champ magnétique, on s'aperçoit que le coefficient de probabilité d'une détection dépend directement de la sensibilité du détecteur (en prenant la relation de la figure 4, c'est encore plus défavorable pour ce qui suit).

En d'autres termes, un bon détecteur à aiguille signalant une variation de 1 000 gammas aurait par rapport à un I.L.S., au minimum mille fois plus de chances de détection. Pour conserver statistiquement la même probabilité, il faudrait donc installer mille fois plus d'I.L.S. S'il paraît concevable de mettre en place un réseau de 500 bons détecteurs à 1 000 gammas, il n'est pas imaginable d'installer 500 000 appareils, si peu coûteux soient-ils !

Cela ne doit pas totalement empêcher d'espérer la chance hors série et d'intégrer de tels appareils dans le réseau, surtout si certaines conditions exceptionnelles viennent fausser la statistique. Le prix de revient de ces modèles doit rester inférieur à 10 F.

Notons qu'il est possible d'augmenter beaucoup la sensibilité d'un I.L.S. en lui adjoignant un petit aimant permanent placé à une distance convenable. Deux inconvénients apparaissent alors : la détection est polarisée et l'appareil ne revient pas de lui-même à zéro. En ce qui concerne ce deuxième point, l'astuce pourrait consister à utiliser un R.L.S. (Relais à Lames Souples) dont la bobine servirait à la remise à zéro. Si ce système se révèle intéressant nous y reviendrons ultérieurement.

Ensemble, nous nous sommes engagés dans l'étude d'un grand problème, qui reste encore à l'initiative des « amateurs ». Dans ce domaine, votre participation est décisive. N'oubliez pas de nous faire parvenir tous les appels de vos détecteurs, qu'ils soient ou non accompagnés de phénomènes insolites. Veuillez y joindre le plus possible : le type, l'origine, le numéro et la sensibilité de votre appareil, la date et l'heure précise de l'appel (ou la tranche horaire estimée en cas d'absence), les conditions météorologiques et les phénomènes de tous ordres constatés au moment de l'appel, ainsi que dans les heures précédentes et suivantes.

Groupement Technique de Recherches (AD), 8, passage des Entrepreneurs, 75015 PARIS.

Note importante

Une leçon à tirer de la vague d'observation 1973-1974, est que 99 % des observations ne nous parviennent pas. Pour un témoin qui parle quatre-vingt-dix-neuf se taisent pour des motifs variés : peur du ridicule, crainte d'être dérangé, ignorance de la personne à qui faire part de son observation en dehors des services officiels et de la presse.

Malgré le nombre important des « enquêteurs L.D.L.N. » qui font peu ou prou leur travail d'informateurs (très peu de coupures parviennent à notre archiviste Mme Gueudelot, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan, chacun pense que d'autres l'auront fait pour lui et juge inutile de le faire...) nous n'arrivons pas à récupérer l'ensemble des observations.

Cet état de choses réclame une autre stratégie, une autre notion, celle de l'informateur ou du correspondant. L'information circule en effet de bouche à oreille dans le cercle étroit du village où tous les gens se connaissent. Le rôle de l'enquêteur sera donc de s'intéresser dans sa zone d'action, qui pourra être le canton, à recenser ses amis et connaissances, à y établir des contacts, des liaisons, qui, participant à la vie de la localité, sont très au courant de ces informations qui circulent sous le manteau et pourront l'informer, voire l'introduire, pour qu'une enquête puisse être entreprise.

Cette méthode, bien appliquée, bien suivie, devrait permettre de récupérer dix fois plus d'informations et de cerner de plus près le phénomène. Il est très important que les délégués et les enquêteurs en prennent bien conscience, de même d'ailleurs que les nombreux lecteurs.

L'information reste la base de toute recherche, elle en constitue l'élément primaire sans quoi aucune recherche valable ne peut s'exercer. C'est le problème n° 1 à ne pas négliger, son importance est capitale.

F. Lagarde

NOTES

(1) L'excellent travail de l'A.D.E.P.S. pour la partie méridionale de la France représente un exemple à suivre.

(2) On peut s'amuser à faire le calcul au moyen des formules indiquées. Le coefficient qu'il est nécessaire d'attribuer à « l'aimant-UFO » est fantastique.

(3) « Etudes des corrélations entre les enregistrements géomagnétiques et les témoignages d'observations d'UFO » dont un résumé très général a été publié dans L.D.L.N. n° 129.

(4) Les premiers détecteurs de type « Geos » signalaient des perturbations de l'ordre de 7 000 gammas soit 20 degrés en déclinaison. Notons qu'inversement un détecteur hyper-sensible risquerait alors d'appeler pour des objets trop lointains pour être commodément observables. A ce niveau nous devons en fait insister sur les moyens de mesure et d'enregistrement (stations).

(5) Notre collaborateur J. Pagot a imaginé un petit appareil utilisant la propriété qu'ont certaines poudres de s'orienter en présence d'un champ magnétique (de 4 à 500 000 gammas). L'appareil ne fonctionne qu'en mémoire mais son prix peut ne pas dépasser 5 Francs.

Nouvelles récentes

Condensé de Frédérique TORDJMAN.

LUNDI 8 JUILLET 74 : CHATEAUNEUF-DU-PAPE (Vaucluse).

Deux jeunes gens ayant été suivis par un Ovni, ils alertèrent les clients d'un bar, et tous purent voir dans le ciel une sorte de toupie qui tanguait en tournant. De forme allongée, renflée en son centre, elle était très lumineuse, de couleur légèrement orange. Un mistral très violent soufflant durant cette nuit, l'hypothèse d'un ballon-sonde est à rejeter, car l'engin restait à la même place en tournant sur lui-même (« La Dernière Heure » du 11 juillet).

VENDREDI 2 AOUT 74 : ENGLEFONTAINE (Nord).

Deux enfants de 12 et 10 ans ont vu trois engins s'élever à 100 m d'eux, dans un bruit insoutenable. Se déplaçant en formation triangulaire, émettant de la fumée blanche sous leur partie inférieure, ils se sont dirigés lentement d'E en O. Ils avaient la forme de soucoupes de 6 m de diamètre environ, de couleur aluminium, surmontées d'un dôme translucide pourvu de hublots sur le pourtour. La gendarmerie a pu constater que les bovins et oiseaux se trouvant à proximité du lieu de l'observation s'en sont éloignés (« La Voix du Nord » du 4 août).

DIMANCHE 11 AOUT 74 : TULLE (Corrèze).

Un groupe d'écoliers a observé vers 22:00 une grosse boule argentée laissant échapper des filaments rougeâtres, flanquée d'une seconde boule plus petite. Non loin de là une escadrille d'objets volants a été observée le même soir (« La Dépêche du Midi » du mercredi 14 août).

JEUDI 15 AOUT 74 : ORANGE (Vaucluse).

Un officier d'aviation en retraite, le capitaine Maurin, a aperçu un objet de forme allongée se déplaçant à 3.000 m d'altitude, dans le sens N-O S-E. Quelques mois auparavant, il avait fait une observation identique dans le ciel de Marcoule, avec d'autres personnes (« Le Dauphiné Libéré » du 15 août).

LUNDI 19 AOUT 74 : CERFONTAINE (Nord).

Un conseiller municipal, M. Fernand Jeu, observa vers 21:30 une sorte d'étoile rouge qui clignotait dans le ciel. Elle stationna ainsi pendant 10 minutes, puis disparut à toute vitesse. Les consommateurs d'un bar, qui s'étaient joints à M. Jeu, virent à leur tour deux objets identiques (« L'Indépendant » du 22 août).

DIMANCHE 25 AOUT 74 : CHENY (Yonne).

M. et Mme Garteau, rentrant à leur domicile, vers 22:00, eurent l'attention attirée par un gros point lumineux dans le ciel. A la jumelle, il avait à peu près la dimension de la lune, et sa forme ressemblait parfois à un bol, parfois à une assiette vue de profil, sans doute à cause d'un lent mouvement de rotation sur lui-même. L'observation dura plus de deux heures (« L'Yonne Républicaine » du 31 août).

JEUDI 29 AOUT 74 : OYONNAX (Ain).

Mme Deschamps, femme d'un directeur d'entreprise, ainsi que ses voisins, ont observé dans la soirée un objet apparaissant sous la forme de deux boules brillantes superposées. A la jumelle, elles avaient l'aspect de métal chromé, flottant au-dessus d'une montagne. Puis l'objet fut pris d'une violente accélération et disparut en laissant derrière lui une traînée blanche (« Le Dauphiné Libéré » du 5 septembre).

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 74 : KIRSCHNAUMEN (Moselle).

Un jeune homme observa, à une altitude de 400 m, une étoile bleuâtre très brillante, qui se déplaçait très lentement pour finalement s'immobiliser au-dessus de lui. Effrayé, il se cacha dans un bosquet, tandis qu'un sifflement de plus en plus bruyant se faisait entendre. Au bout de dix minutes, l'Ovni amorça une demi-courbe et s'éloigna vers Metz (« Le Républicain Lorrain » du 13 septembre).

LUNDI 9 SEPTEMBRE 74 : POITIERS (Vienne).

Deux jeunes gens de 18 et 19 ans ont aperçu dans le ciel, vers 6:35, un objet rectangulaire d'un rouge très vif, qui s'est peu à peu arrondi, son centre virant au jaune. Ce phénomène a duré plus de 5 minutes et a pu être photographié par les témoins (« Le Républicain Lorrain » du 11 septembre).

JEUDI 12 SEPTEMBRE 74 : LAGENEVROYE (Est).

M. Rizaucourt, 80 ans, apercevant un objet étrange très lumineux non loin de sa maison, alerta tout le village. D'après les témoignages, l'Ovni avait la forme d'un cigare très allongé, brillant d'un éclat particulier. Il s'envola bientôt sans bruit (« L'Est Républicain » du 15 septembre).

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 74 : METZ (Moselle).

M. Sapo, éducateur, M. Prodon, receveur des P.T.T., ainsi que des gens du voisinage, ont observé, vers 22:30, après une formidable explosion, un objet lumineux, demi-sphérique, ressemblant à une « coccinelle orange ». Le phénomène ne dura que 3 minutes puis s'éloigna, mais le bruit violent qui l'avait accompagné alerta de nombreuses personnes du quartier (« Le Républicain Lorrain » du 22 septembre).

Date imprécise : SETE (Hérault).

Une personne désirant garder l'anonymat a transmis au journal « Midi Libre » un film pris il y a plus d'un an au-dessus du cimetière marin : on y voit très nettement un Ovni flottant dans le ciel. Cette personne a observé le même phénomène il y a dix jours, sur les mêmes lieux, mais de nuit. L'engin tournait sur lui-même en projetant diverses couleurs (« Midi Libre » du 21 août).

IMPORTANTE NOUVELLE

(communiqué par M. J. LOB)

Après des années de dénégations persistantes...

LE DEPARTEMENT DE LA DEFENSE EST PRET A ADMETTRE L'EXISTENCE DES UFO.

Tel est le titre de première page d'un hebdomadaire américain : « The National Tattler » du 25 août 1974. Selon le journal, dont l'article est inspiré par des déclarations faites par L.J. Lorenzen (directeur de l'APRO) le Ministère de la Défense aurait décidé de préparer le public et d'annoncer progressivement et officiellement que les UFO existent et viennent d'autres planètes. L'annonce viendrait petit à petit, afin de ne pas « paniquer » le public. Toujours selon Lorenzen, un programme a été entrepris qui aboutira dans les prochains mois au renversement des positions gouvernementales en vigueur jusqu'ici. La révélation officielle de l'existence des UFO pourrait intervenir dans les trois prochaines années. Mais déjà, dans le cadre de l'information au public, le département de la Défense collabore avec une compagnie cinématographique (Allen Sandler production of Los Angeles) sur la réalisation d'un long métrage sur les UFO. Ce film doit sortir en janvier prochain. Il montrera pour la première fois des documents et des évidences photographiques, jusqu'ici dissimulées, sur les UFO. D'autres films et des émissions TV seraient également en chantier. Enfin, ce serait la politique assez ouverte de la France à l'égard des UFO qui aurait aidé le gouvernement américain à prendre la décision de changer son orientation.

N. D. L. R. — Je puis donner l'assurance, de source très autorisée, que le film en question est prêt ou presque. Les séquences ont été surveillées par des ufologues de haute compétence, les documents qui ont servi de base à leur établissement sont ce qu'il y a de plus officiels. Il serait très souhaitable que notre télévision, en particulier INF 2, toujours en quête de sujet intéressant un large public, se préoccupe de prendre une option pour projeter ce film qui, par sa source officielle de documentation et les compétences qui ont surveillé son établissement, constitue un document d'archive sur le phénomène UFO. N'ayant aucune relation particulière avec la télévision, j'invite tous ceux qui le peuvent à signaler la sortie de ce film à nos responsables du petit écran.

Je suis plus optimiste que M. Lorenzen sur la reconnaissance officielle du phénomène UFO par les gouvernements. Ce n'est plus un secret pour personne qu'en France le Ministère des Armées s'intéresse aux UFO, par la Gendarmerie qui a reçu des consignes strictes, par l'Armée de l'Air, de Terre et de Mer. Beaucoup de gens savent aussi que le Ministère de l'Intérieur s'en préoccupe et a adressé une circulaire aux Préfets pour recueillir toutes les informations... Alors ? Quand de telles mesures sont prises à l'intérieur des ministères, n'est-ce pas une reconnaissance officielle ? une reconnaissance qui cache son nom mais qui n'en est pas moins active. Et aux U.S.A. le vent tourne aussi et l'année 1975 sera sûrement décisive et on n'attendra pas trois ans pour reconnaître l'existence des UFO. Je ne sais pas si on ira jusqu'à dire « qu'ils viennent d'une autre planète », et s'il existe des preuves formelles pour cela, je n'en connais pas, mais je ne sais pas tout !

F. LAGARDE.

COMMUNIQUÉS

- 1/ **EN CAS D'ATTERRISSAGE AVEC TRACES** : De récents événements nous ont montré que nous ne sommes pas avisés assez tôt des faits d'atterrissages avec traces, et de ce fait de précieux éléments d'enquête se perdent. Il existe un réseau d'alerte qui fonctionne parfaitement, qui sera peut-être étendu au fur et à mesure de la formation des responsables LDLN, et celui-ci n'est pas touché par cette note. Tous les enquêteurs et les lecteurs qui constatent eux-mêmes, dans les 48 heures qui suivent le fait d'un atterrissage authentique avec traces au sol, sont priés d'adresser un télégramme à l'adresse de : F. LAGARDE 9, RUE CAMILLE-DESMOULINS — 65000 TARBES. Mentionner lieu par son nom et département — si cela facilite les choses ; par le code postal seulement — date du fait — nom et adresse de l'expéditeur. Il est bien entendu qu'il ne s'agit que d'atterrissage avec traces et d'un atterrissage qui s'est produit 48 h avant, au plus.
- 2/ **COUPURES DE PRESSE RECENTES** : Veuillez les adresser au Siège de « Lumières dans la Nuit », 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON, afin que celles-ci puissent être condensées, et transmises sans retard à l'imprimeur.
- 3/ **TEST DE GERMINATION APRES UN ATERRISSAGE PRESUME** : L'effectuer systématiquement. Pour ceux qui ignorent ce dont il s'agit, veuillez vous reporter au N° 134 de LDLN (Avril 74), page 9. Ce n° est encore disponible à 3,50 F.
- 4/ **VENTE DE LDLN EN LIBRAIRIES** : Nous vous serions reconnaissants de nous indiquer des adresses de votre localité, à condition qu'il s'agisse de points de vente valables (à l'exclusion des marchands de journaux, sauf cas spéciaux) ; nous ferons le reste. Si possible, prendre un premier contact avec les libraires en question, avant de nous tenir au courant. Merci.
- 5/ **CONFERENCES — REUNIONS — DEBATS** : L'expérience a prouvé que la vente de notre revue est plus souhaitable que la distribution systématique de spécimens (il est évident que celui qui ne veut pas mettre 3,50 F pour en savoir plus sur les OVNI, ne sera jamais intéressé par ce problème). Nous pouvons vous remettre des exemplaires de LDLN, des macarons, des séries de photos avec une remise de 20 % (que vous prélèverez lors du règlement). S'adresser au Siège de LDLN.
- Notre collaborateur, M. Yves GERSANT, nous informe de la création d'une station d'Ufologie à la MAISON DE LA CULTURE d'Issy-les-Moulineaux, qu'il anime ; une réunion-débat a lieu chaque jeudi.
- Nous nous excusons auprès de M. Claude PERRIER de l'erreur commise concernant le cas de Behencourt (Somme). Voir LDLN N° 138, page 12. L'enquête a été effectuée par lui-même.

HC

AVEZ-VOUS LU :

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE
par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »

(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Pour les lecteurs de LDLN est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F Franco. Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt-cinq ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 30 F.

2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES**, par J. VALLÉE. Franco : 34 F. (Un gros volume qui comporte en appendice et in extenso le très important document « Un siècle d'atterrissages », publié par LDLN durant deux années).

3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Henry DURRANT. Franco : 27,50 F.

4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 31,50 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).

5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jacques LOB et Robert GIGI.

Franco : 25 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

6/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 28 F. C'est la suite, en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.

7/ **LES O.V.N.I.s : MYTHE OU REALITE ?** par J. Allen HYNEK. Franco : 38 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.

8/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. Franco : 33,50 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de « France-Inter » « Pas de panique », plus celles, inédites, d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

CARTE DU CIEL MOBILE "SR"

Réglable sur toutes les longitudes et latitudes de France et de l'ensemble du globe terrestre, entre 40° et 70° Nord (Allemagne, Angleterre, Italie, URSS, Etats-Unis, Japon du Nord, Canada, etc...) quels que soient le mois, le jour, l'heure et le lieu précis de l'observation céleste, la Carte Mobile SR vous donne instantanément la représentation fidèle et expliquée de l'image du ciel étoilé et vous permet d'identifier immédiatement les 62 constellations et les étoiles défilant tour à tour.

Format 30 x 30 cm. Poids : 250 gr.

Franco : 33 F.

Carte Planétaire "SP"

Elle ne remplace pas la Carte du Ciel étoilé, mais la complète utilement. Elle permet de représenter l'ensemble de la sphère céleste parcourue par les astres planétaires, et de reproduire l'image du ciel AVEC TOUTES LES PLANETES (ainsi que le Soleil et la Lune), tel que nous le voyons à tous moments et en tous lieux.

Format 30 x 30 x 1 cm. Poids : 300 gr.

Franco : 33 F.

Les commandes doivent être adressées à la LIBRAIRIE DES ARCHERS « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention), 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 4^e trimestre 1974